

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2385 - MERCREDI 19 AOÛT 2015

Céni

Le processus électoral en plein balbutiement



Le calendrier électoral prévoit d'organiser sept scrutins en un an et demi.

La capacité de la Centrale électorale à organiser les élections urbaines, municipales, locales et provinciales d'ici le 25 octobre prochain est mise à rude épreuve. Le cycle électoral dans son ensemble s'est, en effet, embourbé dans un profond marasme avec le risque de perturber toute la planification des opérations et échéances électorales. L'embarras est perceptible dans le chef de nombreux acteurs politiques qui militent en faveur du dialogue en gestation pour que ce forum sorte des options claires susceptibles d'éclairer le parcours du processus électoral. D'après certaines indiscretions, il appert que la Centrale électorale, qui a déjà tiré les conséquences de l'adoption tardive par le Parlement de la loi portant répartition des sièges aux municipales et locales, serait sur le point de publier un nouveau calendrier réaménagé en fonction de la nouvelle donne. [Page 19](#)

VIE DES PARTIS

L'Adeli affiche déjà ses marques

Le nouveau-né venu grossir les rangs des forces acquises au changement s'inscrit d'ores et déjà dans le combat pour l'alternance politique en 2016. Son fondateur et président national, le député Francis Mbengama, par ailleurs vice-président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa, espère que l'Alliance des démocrates pour la liberté (Adeli) trouvera sa place dans le microcosme politique congolais où il entend apporter sa touche. Le parti s'impose comme défi de sortir les Congolais du carcan de la misère, du chômage et de toute autre forme d'avilissement afin d'impulser une nouvelle dynamique axée sur la recherche du bien-être collectif. Il s'agit, plus concrètement, de les amener à regarder dans une même direction de sorte à canaliser leurs aspirations autour d'un idéal commun. [Page 19](#)

COUR PÉNALE INTERNATIONALE

Liberté provisoire sous conditions pour Fidèle Babala et compagnie



Une attitude de Fidèle Babala lors d'une audience à la CPI

La Chambre de première instance VII vient de confirmer la première sentence prise à l'encontre des prévenus, en octobre 2014, par la Chambre préliminaire II qui leur octroie une remise en liberté provisoire. Ainsi, Aimé Kilolo Musamba, Jean-Jacques Mangenda Kabongo, Fidèle Babala Wandu et Narcisse Arido, tous poursuivis pour subornation des témoins dans le cadre de l'affaire le procureur contre Jean-Pierre Bemba restent en liberté provisoire. Une li-

berté assortie toutefois de certaines conditions. Les quatre accusés sont notamment tenus de donner un préavis à la Cour de tout voyage depuis les lieux où ils résident actuellement, y compris la destination, leur contact et la durée du voyage. Entre-temps, l'on apprend que le procès pour des atteintes présumées à l'administration de la justice dans le contexte de cette nébuleuse affaire doit s'ouvrir le 29 septembre prochain. [Page 19](#)

SÉISME DANS LES GRANDS LACS

La rentrée scolaire compromise au Sud-Kivu



Dans l'enceinte du collège Alfajiri

Selon un communiqué de l'ONG catholique Caritas, les conséquences de cette catastrophe naturelle sont encore perceptibles au niveau de la communauté. Cette ONG a mené une évaluation auprès des lieux et personnes affectés par ce séisme qui a frappé Bukavu et certaines agglomérations voisines dans la nuit du 6 au 7 août. Elle révèle que les dégâts les plus importants ont été enregistrés au nord du territoire de Kabare où des Églises, des centres de santé, des écoles, des formations sanitaires, des presbytères et des couvents ont été endommagés.

Conséquence : plus de deux mille élèves vivant dans la province du Sud-Kivu risque de ne plus aller à l'école. La rentrée scolaire de septembre prochain se trouve sérieusement compromise pour eux. [Page 17](#)

ÉDITORIAL

La politique toujours ...

Ce que l'Histoire retiendra de la célébration du cinquante-cinquième anniversaire de notre indépendance n'est pas tant la qualité du défilé militaire sur la grande avenue de Ouesso que l'impressionnante mobilisation de la population. Illustration parfaite de la discipline et du professionnalisme qui règnent dans les rangs des forces de l'ordre, le premier s'est déroulé comme chaque année sans la moindre faute, selon le cérémonial rigoureux fixé au seuil du nouveau millénaire. Ce qui a surpris en revanche les observateurs, qu'ils soient diplomates ou journalistes, fut le nombre et l'importance des délégations qui se sont succédé pendant près de trois heures sur la même esplanade par un temps maussade, témoignant de la vitalité de la société civile, mais aussi de sa volonté d'obtenir les réformes institutionnelles attendues et espérées.

Si les opposants à tout changement de la Constitution sont assez sages pour prendre du recul par rapport aux positions radicales qu'ils ont adoptées ces derniers mois, ils tireront de la Fête nationale 2015, célébrée dans la capitale de la Sangha, la conclusion que le mouvement en faveur de ce même changement a pris une dimension nationale. Ils admettront aussi que leurs spéculations concernant l'éclatement de la majorité présidentielle étaient fausses comme l'a démontré la présence enthousiaste des militants du PCT et du MCCDI. Sans doute ne changeront-ils pas d'attitude face au pouvoir et ne se rallieront-ils pas aux réformes en préparation, mais du moins modéreront-ils leur discours et reconnaîtront-ils que c'est bien aux citoyens congolais de dire s'il faut ou non changer la Constitution qui nous régit.

Le temps qui vient s'annonçant calme sur le plan politique en raison des événements marquant la fin de l'année 2015 – Jeux Africains de Brazzaville et Sommet mondial sur le climat à Paris – l'opposition a tout loisir de réfléchir sérieusement aux positions qu'elle prendra officiellement sur cette question fondamentale. Prions le ciel pour qu'elle tire de la fête qui vient de se dérouler à Ouesso les bonnes conclusions et qu'elle cesse de croire qu'en s'opposant à tout changement institutionnel, elle répond aux attentes du peuple congolais. Alors, en effet, elle redeviendra crédible aux yeux de l'opinion intérieure et des observateurs extérieurs.

Les Dépêches de Brazzaville

OPPOSITION

Le Frocad annonce un meeting pour le 23 août à Brazzaville

«L'agenda sera tenu sauf impondérable», disent les responsables du Front pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique (Frocad). Prévue au boulevard Alfred-Raoul, cette rencontre sera une occasion de sensibiliser les militants et sympathisants aux enjeux politiques d'ici à 2016.

L'information a été donnée, le 17 août à Brazzaville, par Mathias Dzon, président de l'Union patriotique pour le renouveau national, lors de la rencontre citoyenne organisée

construction de l'unité nationale, les libertés et droits fondamentaux.

« L'initiative du dialogue venait d'être détournée par le pouvoir en place, à Sibiti,



Les participants

par l'ensemble des partis de l'opposition, signataires de la déclaration du 17 août 2012. Cela fait trois ans déjà que ce groupement des partis milite en faveur de l'organisation des états généraux de la nation ou du dialogue national inclusif du fait, selon ses initiateurs, de la mise à mal des fondements politiques et institutionnels au Congo.

Après une analyse studieuse, les initiateurs de cette rencontre ont axé leur communication sur la gouvernance politique, économique et sociale, et sur l'adresse du chef de l'État prononcé le 12 août dernier devant le Parlement réuni en congrès. Les débats ont porté pour l'essentiel sur le dialogue national inclusif, le dialogue alternatif, la bonne gouvernance, l'alternance démocratique, la

en la réduisant en un simple espace additionnel de propagande pour la campagne pour le changement de la Constitution. Le président a choisi d'entretenir le flou sur les questions combien sensibles de la Constitution, de la préparation de l'élection présidentielle de 2016 et de l'alternance démocratique. Son silence sur la question cruciale du respect de l'ordre constitutionnel est trop lourd d'incertitudes ce, à onze mois de l'élection présidentielle attendue fermement par le peuple congolais qui, à travers multiples occasions, dans les villes...a manifesté sa soif d'une alternance démocratique en 2016 », peut-on souligner dans leur déclaration, s'accrochant à l'idée du maintien au pouvoir par le pré-

sident de la République.

Que veut l'opposition ?

Le collectif des partis de l'opposition congolaise invite le président de la République au respect de la volonté générale. « Cette volonté générale ne se délite pas dans les ambitions personnelles et les intérêts particuliers...et que la paix et la stabilité ne soient perturbées, sous aucun prétexte », déclare le Frocad en citant le président de la République lui-même. « Nous voulons la démocratie véritable, l'État de droit, la paix réelle, la liberté, l'alternance pacifique », proclame ce groupe de l'opposition.

Pour rappel, en 2012 suite à la publication des élections législatives, une dizaine de partis politiques dont le CAR, le MVC, la CNDD, le mouvement Mikale, le PSRD, le PPC, le RDR, l'UDR-mwinda, l'Upads, l'UPRN, le RJP, rejoints plus tard par le MLC s'étaient réunis au sein d'un collectif. Au terme d'une analyse de la situation politique, économique, sociale et culturelle du Congo en général, et du processus électoral en particulier, une déclaration dite du 17 août sur les élections législatives de 2012 fut adoptée. Cette déclaration était suivie d'un appel lancé au président de la République pour la convocation des « états généraux de la nation », aux fins, disent-ils, d'un partage sur la situation nationale et de la recherche des solutions idoines à la crise multidimensionnelle qui sévit dans le pays.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaine Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Mauakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

INDUSTRIE

Eco Oil Energie amorce la production de l'huile de palme

La société de production d'huile de palme et des produits dérivés, Eco-Oil Energie veut s'inscrire parmi les entreprises congolaises partenaires du gouvernement congolais dans son programme d'industrialisation et de diversification de l'économie.

Evoluant dans le secteur agro-alimentaire et de l'agro-industrie, la société qui développe, dans la Sangha et la Cuvette, plusieurs activités visant à contribuer au développement économique du Congo a reçu, le 16 août, la visite du président de la République, Denis Sassou N'Gusso.

« Nous avons tenu à relever le challenge dans le cadre du déploiement de nos activités agroalimentaires et agro-industrielles de notre pays, en matérialisant cette volonté politique par la réhabilitation effective de Sangha palm sous le label Eco Oil Energy », a précisé Innocent Dimi, vice-président du Groupe WEC, une filiale d'Eco Oil Energie que dirige Claude Wilfried Etoke en sa qualité de président directeur général.

Le groupe entend investir 350 milliards de FCFA dans ce projet. A ce jour, a fait savoir son Pdg, 50 milliards de FCFA ont déjà été investis dans cette première phase.

Ce projet tient sur deux phases dont celle dite agricole qui s'étend sur une superficie de 50.000 hectares avec pour rendement 20.000 tonnes d'huile par hectare.



Le président Denis Sassou N'Gusso appréciant un échantillon des produits d'Eco Oil Energie

« Le second volet de notre activité est marqué par le lancement de la première chaîne de cette usine de Mokeko avec une capa-

a aussi la mise en place sur le marché d'un certain nombre de produits dérivés, à savoir la margarine, l'huile de table et le

savon ».

Dans le cadre de la mise en œuvre de projet porteur d'espoirs, la société s'est engagée à construire 300 logements entièrement équipés

L'objectif est, selon les responsables de la société, de contribuer à résorber l'épineux problème du chômage des jeunes au Congo. Sur l'assistance technique de l'usine, Eco-Oil Energie travaille en partenariat avec la société HTG Industry Ltd, spécialisée dans la fabrication des machines hautement adaptées à l'Afrique.

« Les machines sont complètement tropicalisées, tout le métal est de l'inox, c'est vraiment des machines de meilleure facture et de qualité, ce qui permet d'être endurante dans le temps », a rassuré Frederick Duhamel, directeur commercial de la société SIA également partenaire de la société Eco Oil Energie.

En attendant d'atteindre sa vitesse de croisière estimée à 6000 bouteilles d'huile de palme par heure et à deux tonnes de margarine l'heure, Eco-Oil Energie destine sa production au marché local.

« Nous pensons qu'actuellement la production sera pour le marché local, mais le Congo étant frontalier avec de nombreux pays de la sous-région qui ne possèdent pas de telles lignes de productions, notamment dans la margarine, il est probable que ces produits soient dans l'avenir exportés », a indiqué Frederick Duhamel.

Guy-Gervais Kitina

VIE DES PARTIS

L'IDC prévoit d'organiser des meetings populaires

À l'occasion de la cérémonie de présentation des membres du secrétariat permanent de l'Initiative pour la démocratie au Congo (IDC), organisée le 11 août au domicile de l'ancien ministre de la Fonction publique, Guy Brice Parfait Kolelas, le membre du collège des présidents, Mavoungou Zinga Mabio a annoncé que leur plateforme prévoit d'organiser des meetings sur l'ensemble du territoire national.



Le membre du collège des présidents

Cette série de retrouvailles devrait débuter le 16 août par Brazzaville. L'orateur a informé les militants qu'au cours de ces retrouvailles, qui se tiendront à Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Djambala, Owando et autres localités, l'IDC appellera, a-t-il dit, les congolais au boycott du prochain referendum

relatif au changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Par ailleurs, l'orateur a déploré le fait que de nombreuses personnalités de l'opposition seront interdites de sortir du Congo au mépris, a-t-il insisté, des dispositions constitutionnelles qui garantissent la libre circulation des biens et des personnes au double niveau intérieur et extérieur. Dans le même ordre d'idées, a-t-il ajouté, l'IDC condamne les menaces policières et des arrestations abusives dont sont victimes ses membres. Ainsi, Mavoungou Zinga Mabio a indiqué que : « Si un militant ou un cadre de l'IDC est injustement arrêté, tous les cadres, sympathisants et membres vont se constituer prisonniers par solidarité ». Par ailleurs, il a invité les cadres, sympathisants et membres de l'IDC à se préparer à la résistance, au courage et non à la violence. Il a salué la fructueuse collaboration entre le Frocad (Front pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique) et l'IDC.

Mavoungou Zinga Mabio a salué la détermination des ministres Guy Brice Parfait Kolelas et Claudine Munari qui ont maintenu leur position inchangée face au débat inhérent au changement de la Constitution. Un combat pour lequel, ont-ils martelé, ces deux ministres ont été débarqués du gouvernement.

Roger Ngombé

Le Club 2002-PUR entend resserrer ses rangs

Le secrétariat permanent du Club-2002 Parti pour l'unité et la République (PUR) a pris dernièrement la décision de revitaliser le parti dans la perspective des batailles politiques à venir.

« Le secrétariat permanent s'engage à poursuivre et à intensifier la campagne de renouvellement des instances du parti dans tous les départements du Congo. L'objectif est d'apprêter, de roder et d'huiler notre machine politique pour les batailles politiques d'aujourd'hui et de demain », peut-on lire dans le communiqué final sanctionnant les travaux de ladite instance.

Présidée par le secrétaire général du parti, Juste Désiré Mondélé, cette rencontre a permis aux participants de donner leur point de vue sur le message du président de la République sur l'état de la nation, les conclusions du dialogue national inclusif de Sibiti, la participation du parti aux festivités du 15 août 2015 à Ouesso, ainsi que sur la redynamisation du parti.

En réaction à l'adresse du chef de l'Etat, le secrétariat permanent de cette formation politique de la majorité a déclaré : « Le bilan global et exhaustif ainsi dressé, permet de fixer la mémoire collective sur le trajet parcouru par le pays depuis la décennie calamiteuse des années 90, de jeter un regard rétrospectif sur le parcours pour faire revenir la paix, grâce notamment au dialogue permanent prôné par le président de la République. Aujourd'hui, dans un contexte mondial trouble,



Une vue des membres du secrétariat permanent du Club-2002 PUR

émaillé d'insécurité, le Congo peut se réjouir d'être un havre de paix. Les avancées économiques et sociales sont indéniables et l'amélioration des conditions de vie des Congolais est une réalité tangible. Toutes les agences souveraines de notation le reconnaissent ».

Ainsi dit, cette instance appelle le peuple congolais à la vigilance et à la lucidité, car dit-elle, il suffit de très peu pour que tous ces acquis s'effondrent. « Le peuple congolais, souverain, fier et digne, est un peuple auquel aucune force sous le soleil ne peut dénier le droit souverain de se prononcer librement sur son avenir », peut-on lire dans le communiqué final, qui appelle par ailleurs le chef de l'Etat « à tenir fermement le gouvernail face aux donneurs de leçons de tous horizons ».

Examinant le point relatif aux conclusions du dialogue national, le rapport des deux sous-commissions unanimement reconnu, ce parti invite alors l'ensemble des départements qui le composent à

s'appropriier lesdites conclusions afin de l'assurer une fidèle restitution au sein des structures intermédiaires et de base du parti. Il réaffirme, en effet, son soutien à la mise en œuvre des recommandations de Sibiti fondées autour de la nécessaire évolution de nos institutions et sur l'amélioration de la gouvernance électorale.

A cet effet, Juste Désiré Mondélé a promis d'organiser des ateliers et séminaires de restitution des conclusions de ce dialogue auprès de cadres et militants de son parti, pour que, ceux-ci s'en approprient. « Le génie congolais va de nouveau s'exprimer puisque le consensus qui s'est dégagé à Sibiti est en train d'apporter l'apaisement dans le pays. Et dans les prochains jours, nous l'espérons et le souhaitons une réponse idoine sera donnée aux deux questions fondamentales qui étaient posées aux participants de ce dialogue », a conclu le secrétaire général du Club-2002 PUR.

Josiane Mambou Loukoulou



AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

Le Président de la Commission de la CEMAC porte à la connaissance des ressortissants(es) des pays de la CEMAC, que dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui au Commerce et à l'Intégration Economique (PACIE), et du Programme d'Appui aux Mécanismes de Coordination CEMAC/CEEAC (PAMEC) du PIR 10ème FED, les postes ci-après sont à pourvoir au siège de la Commission à Bangui. La durée du contrat est de dix-huit { 18} mois renouvelable. Il s'agit de :

01 Comptable

EXECUTION DU DEVIS PROGRAMME DE CROISIERE DU PACIE

01 Assistant de programme

EXECUTION DU DEVIS PROGRAMME DE CROISIERE POUR LE PROGRAMME D'APPUI AUX MECANISMES DE COORDINATION CEMAC/CEEAC (PAMEC)

01 Conseiller Régional

01 Comptable

01 Assistant de programme

Le présent appel à candidature s'adresse aux ressortissants des Etats membres de la CEMAC, âgés de cinquante (50) ans au plus et jouissant de leurs droits civiques. Le dossier de candidature comporte les documents ci-après :

une demande de recrutement adressée au Président de la Commission de la CEMAC;

copies certifiées conformes des diplômes et titres universitaires ;

un curriculum vitae (modèle exclusif à prendre sur le site de la Commission de la CEMAC) ;
un certificat de nationalité ;
un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif ;
un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois {3} mois.

Les candidats devront fournir un CV modèle CEMAC téléchargeable à partir du site de la Commission de la CEMAC (<http://www.cemac.int/recrutement>) et pourront y consulter le profil de chaque poste.

Les dossiers complets seront obligatoirement envoyés par courrier électronique (Format PDF), au plus tard le 30 août 2015, à l'adresse suivante : gttpircemac@yahoo.fr

Les dossiers physiques (hard copy) portant la mention « Recrutement - PACIE/PAMEC PIR 10ème FED » sur l'enveloppe, devront parvenir à la Direction des Ressources Humaines de la Commission à l'adresse postale suivante : Avenue des Martyrs, BP 969 Bangui (République Centrafricaine).

Pour tout renseignement complémentaire, bien vouloir appeler les numéros suivants :

+236 705 55 101 / +236 705 55 043 / +236 705 55 041

appeler les numéros suivants :



AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

Le Président de la Commission de la CEMAC porte à la connaissance des ressortissants(es) des pays de la CEMAC, que dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui au Commerce et à l'Intégration Economique (PACIE) du PIR 10ème FED, les postes ci-après sont à pourvoir au siège de la Commission à Bangui. La durée du contrat est de dix-huit mois (18) mois renouvelable, avec possibilité d'intégration comme staff permanent auprès de la Commission de la CEMAC au terme de la période contractuelle initiale. Il s'agit de :

DEPARTEMENT DU MARCHE COMMUN

-1 spécialiste en facilitation des échanges et commerce des services
-1 spécialiste de la concurrence et protection des consommateurs

DEPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

-1 spécialiste en infrastructures de transport et standardisation
-1 spécialiste en développement industriel, qualité et normalisation

DEPARTEMENT DES POLITIQUES ECONOMIQUE, MONETAIRE ET FINANCIERE

-1 spécialiste en politique, préparation et exécution budgétaire
-1 spécialiste en statistique des finances publiques

Le présent appel à candidature s'adresse aux ressortissants des Etats membres de la CEMAC, âgés de cinquante (50) ans au plus et jouissant de leurs droits civiques. Le dossier de candidature comporte les documents ci-après :

une demande de recrutement adressée au Président de la Commission

de la CEMAC ;
copies certifiées conformes des diplômes et titres universitaires ;
un curriculum vitae (modèle exclusif à prendre sur le site de la Commission de la CEMAC) ;
un certificat de nationalité ;
un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif ;
un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois.

Les candidats devront fournir un CV modèle CEMAC téléchargeable à partir du site de la Commission de la CEMAC (<http://www.cemac.int/recrutement>) et pourront y consulter le profil de chaque poste.

Les dossiers complets seront obligatoirement envoyés par courrier électronique (Format PDF), au plus tard le 30 août 2015, à l'adresse suivante : gttpircemac@yahoo.fr

Les dossiers physiques (hard copy) portant la mention « Recrutement - PACIE PIR 10ème FED » sur l'enveloppe, devront parvenir à la Direction des Ressources Humaines de la Commission à l'adresse postale suivante: Avenue des Martyrs, BP 969 Bangui (République Centrafricaine).

Pour tout renseignement complémentaire, bien vouloir appeler les numéros suivants :

+236 70555101/+236 70555043/+236 70555041

appeler les numéros suivants :



IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« La démocratie émancipe les peuples mais rend difficile la construction de structures. »

Yann Gwet, entrepreneur et essayiste camerounais. Diplômé de Sciences Po Paris, Jeune Afrique, 10 août 2015.

« Les conservateurs aiment beaucoup les désastres, parce qu'ils y puisent leur argument principal pour appeler à se contenter de la satisfaction. »

Alain Badiou, philosophe et professeur à l'Ecole normale supérieure (France), Le Monde, 14 août 2015.

«Même au milieu de ce carrousel qu'est la politique, l'intellectuel ne doit jamais oublier que sa mission essentielle est d'être la conscience de la société et non pas seulement son agent.»

Pr. Bernard Fonlon, précurseur du bilinguisme camerounais, cité dans Le Quotidien, 14 août 2015

« Lorsqu'un parti n'est pas uni mais pluriel, des limites se posent quand ce parti se trouve en situation de gouverner. On ne peut pas transposer son multi-centrisme au sein du gouvernement et de la majorité parlementaire. »

Alexis Tsipras, homme d'État grec membre de la Coalition de la gauche radicale (SYRIZA), L'Humanité, 31 juillet 2015

« Les employés les plus précieux dans toute entreprise sont ceux qui peuvent penser de façon indépendante, créer de la valeur ajoutée, et qui n'ont pas besoin d'être constamment surveillés pour qu'ils fassent correctement leur travail. »

Herman Mashaba, analyste pour The Free Market Foundation, Afrik.com, 2 août 2015

DIALOGUE DE SIBITI

Le pasteur Germain Loubota restitue les conclusions aux responsables des Églises de réveil

Le Conseil supérieur des Églises de réveil du Congo (Coserco) dirigé par le pasteur Germain Loubota a invité, récemment à Brazzaville, l'ensemble des Églises à beaucoup prier pour que le président Denis Sassou N'Guesso choisisse la bonne option parmi celles issues du dialogue de Sibiti.

Au terme du dialogue de Sibiti, le consensus a dégagé trois tendances, à savoir changer la Constitution, la réviser et la laisser en l'état.

Pour le Coserco qui s'adressait aux frères d'Églises autour d'un déjeuner de prière, « le Congo est une République qui veut se redessiner mais nous allons prier. Par la prière, nous allons imposer la paix. (...) Prions pour que la décision à prendre par le chef soit une décision inspirée par le créateur qui institue les autorités, de telle sorte que sa décision préserve la paix de la nation et garantisse le progrès du pays ».

Le Coserco est une organisation religieuse et apolitique. Il est aussi l'un des organes influents de la société civile congolaise qui constate que

jusqu'ici « le seigneur Dieu fait grâce pour que ses vues soient entendus ».

Ensuite, au nombre des clauses de Sibiti, le président du Coserco, Germain Loubota, s'est réjoui par exemple sur le point d'amélioration relatif à la loi sur les partis politiques. « Si cette disposition est véritablement appliquée, elle assainirait l'espace politique car les partis alimentaires et familiaux disparaîtraient », a indiqué Germain Loubota.

Ajoutant qu'« en cas de réformes, là aussi douze points d'évolution ont été retenus, dont la prise en compte dans les institutions à venir des notabilités religieuses. Par cette conclusion majeure de Sibiti, les confessions religieuses et singulièrement les Églises de réveil réalisent que la décision finale appartient au chef de l'État ».

Au dialogue de Sibiti, le Coserco a affirmé avoir fait des propositions sur la transparence des résultats de l'élection en se référant à un modèle biblique, et le politique s'est inspiré de cette démarche. « Nous nous étions inspirés de l'élection de Mathias en

remplacement de Judas », a déclaré Germain Loubota.

Par ailleurs, au sujet de sa non-participation au dialogue de l'opposition qui s'était tenu au quartier Diata, le Coserco dit ne pas avoir reçu une invitation officielle. Et il reconnaît que certains points de conclusion de ce dialogue sont similaires à celui tenu à Sibiti. Cette organisation apolitique qu'est le Coserco est souvent sollicitée aux différentes rencontres qu'organise le Congo en faveur de la paix et il réaffirme toujours sa position. Il a pris part aux dialogues en 2009 à Brazzaville, en 2011 à Ewo et en 2013 à Dolisie. Selon le président de cette institution religieuse, ces sollicitations sont justifiées du fait que Dieu a donné une responsabilité à l'Église sur la nation et sur le gouvernement. Rappelons que sauf les Églises de réveil représentées par le Coserco au dialogue de Sibiti, on pouvait aussi constater la présence d'autres obédiences religieuses, notamment le Conseil islamique du Congo, le Conseil oecuménique du Congo, les Églises kimbanguiste et catholique.

Fortuné Ibara

William Bongho revient sur les conclusions de Sibiti

À l'issue d'un point de restitution du dialogue national aux membres de l'association Synergies et développement de l'Afrique, SDA, à Paris, William Bongho, son président, parle de la proposition qui entend donner voix au chapitre à tous les Congolais de l'étranger (dénommés sous le vocable de diaspora) et de la place à faire aux jeunes.

Pour la première fois depuis la fin du dialogue national sans exclusive convoqué par le chef de l'État du 13 au 17 juillet à Sibiti, William Bongho s'est employé durant trois heures, à Paris, devant les membres de SDA, à faire perdurer l'esprit de partage qui a prévalu dans la capitale du département de la Lékoumou. De son intervention en plénière jusqu'aux travaux sur « la gouvernance électorale » et « la réforme des institutions », le président de SDA a insisté sur la qualité des interventions des délégués respectifs du panel présents. « Dans le respect, nous avons échangé avec les autres participants, venus de tout le pays, pour rechercher des compromis permettant l'installation et la confortation des assises du vivre ensemble au Congo ».

En effet, en mettant en exergue l'importance que revêt la diaspora pour ce que doit être sa contribution au développement du Congo à l'instar de ce qu'ont fait les Indiens, les Marocains, les Tunisiens, les Sé-

négalais et bien d'autres encore, le Président de SDA a plaidé pour son institutionnalisation. Autrement dit, qu'il y ait une reconnaissance de la diaspora qui se traduise par l'inscription dans les textes juridiques comme institution composant l'État. Il va de soi que le « vivre ensemble » inclut naturellement les compatriotes de l'extérieur.

Il a ensuite souligné une autre proposition citoyenne concernant la jeunesse aujourd'hui observatrice et silencieuse, « qui criera son désarroi demain si rien n'est fait pour elle ». Des contributions bien accueillies par les participants et ont été cautionnées dans les conclusions remises au chef de l'état. Et de poursuivre, « celles-ci, à notre humble avis, permettront de prendre en compte la convergence des forces de la jeunesse à la dynamique du développement et de faire le pont pour une meilleure prise en charge des contributions et des doléances des congolais de l'extérieur... c'est un vaste challenge en perspective. L'assise populaire est nécessaire et incontournable pour soutenir l'action à entreprendre pour l'intérêt de la nation. De ce fait, aucune couche de la population ne sera marginalisée hors du champ démocratique ».

C'est dans cet état d'esprit que le Président de SDA a évoqué la mise en place d'une plateforme fédérant plusieurs associations au

Congo, sous la houlette de laquelle SDA participera, en apportant son concours « pour mettre en perspective les attendus du dialogue national de Sibiti », a-t-il confié, dont les décisions définitives relèvent des seules prérogatives du chef de l'État. Car, il ne suffit pas d'embrayer le mouvement, il faut aller chercher l'adhésion populaire qui passe par des rencontres avec les habitants, pour échanger écouter, débattre, prendre en compte les doléances et les objections puis argumenter afin d'exposer toutes les considérations économiques, socio-politiques et culturelles qui se rattachent à cette problématique institutionnelle eu égard au destin du Congo. « Cette réunion de restitution nous donne beaucoup d'espoir quant à la prise en compte de la représentation des compatriotes vivant loin du pays qui les a vu naître ou dont ils sont originaires », s'est réjoui Pateme Koubaka, secrétaire général de SDA. Et son vice-président Dieudonné Malanda Binda de renchérir sur la nouvelle dynamique de la diaspora depuis les pays d'accueil pour leur pays d'origine : « Nous sommes nombreux à nous inscrire dans cette disposition du construire ensemble face à l'attrait des perspectives économiques du Congo dans la sécurité et la paix ».

Marie Alfred Ngoma

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION

DUREE

PERIODE

Négociation commerciale : les 6 étapes gagnantes

3 jours

2 au 4 septembre 2015

Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements

4 jours

7 au 10 septembre 2015

Gestion comptable et financière des projets et programmes

5 jours

14 au 18 septembre 2015

Etude d'impact environnemental et social des projets

5 jours

21 au 25 septembre 2015

Gestion axée sur les résultats et indicateurs de performance

5 jours

28 septembre au 2 octobre 2015

* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.



Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

OUESSO

Le marché colonial, un lieu de mémoire pour une partie de l'histoire de la Sangha

Des personnes ayant vécu les festivités du 15 août dans la ville de Ouesso ont, sans nul doute, été impactées du bâtiment d'une architecture coloniale, érigé en 1943 par l'administrateur Scamp.

Lieu de mémoire marquant une partie de l'histoire coloniale dans le département de la Sangha, le marché colonial a résisté aux intempéries et autres aléas. Ses étalages, ses murs, sa toiture et son plancher sont presque restés intacts malgré son occupation pendant plusieurs années par des vendeurs du marché central de Ouesso. En effet, pour la petite histoire, ce bâtiment a servi de marché réservé strictement aux colons.

« Sur sa crête se trouvait un clocher qui annonçait l'ouverture du marché où on y vendait surtout le chevrotin aquatique, le poisson capitaine et autres espèces prisées par les Européens. Les indigènes n'avaient pas accès à ce marché sauf les « boys » qui étaient au service des blancs », a expliqué le directeur départemental du patrimoine et des archives de la Sangha, Adolphe

Massamba, qui a plaidé en faveur du maintien de cet édifice, après la délocalisation



du marché central dans le cadre de la municipalisation accélérée.

A la faveur de la construction de l'hôtel de ville sur ce site, il est prévu la réhabilitation dudit bâtiment qui

deviendra à coup sûr un site touristique ou un musée où les générations futures verront les traces indélébiles du passage du colon dans ce département.

Après le départ du colon,

faut-il le rappeler, ce bâtiment avait été abandonné avant d'être occupé par les commerçants suite à l'implantation du marché central de Ouesso.

Parfait Wilfried Douniama

CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

L'accès aux ressources naturelles bientôt réglementé

Une autorité compétente chargée de délivrer les certificats conformes à l'accès aux ressources naturelles en République du Congo, sera mise en place d'ici peu. L'objectif visé est de veiller à la gestion durable des ressources biologiques ainsi qu'au bien-être des populations grâce aux avantages découlant de son utilisation.

Le point focal du protocole Nagoya, Madzou Moukouri, l'a annoncé le 18 août, à l'occasion d'un atelier de sensibilisation et d'identification des parties prenantes à la mise en œuvre du protocole de Nagoya.

Ce comité constituera un cadre de concertation et de dialogue de toutes les parties prenantes et, aussi un groupe de travail sur les questions spécifiques liées à l'accès et au partage des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques. « Cet atelier constitue le début de la réalisation de plusieurs activités qui seront menées avec l'appui des partenaires tels le Pnud, Pnue, GIZ, OIF et autres. Il s'agit de l'élaboration d'une stratégie nationale, des textes juridiques et protocoles types d'accès et de partage, l'analyse du cadre juridique et institutionnel, la formation sensibilisation », a déclaré le directeur de cabinet du ministre de l'Economie forestière du développement durable, Michel Elenga.

Et d'ajouter : « Les parties contractantes notamment les fournisseurs et les utilisateurs, doivent prendre des mesures propres à assurer le consentement préalable de ces communautés et le partage juste et équitable des avantages, en gardant à l'esprit les lois et procédures communautaires ainsi que l'utilisation et l'échange coutumiers ». Signé en 2011, le Congo a ratifié le protocole de Nagoya en mai 2015, un acte qui amène ce pays à plus d'engagements relatifs à la mise en œuvre de toutes les dispositions inscrites dans ce document.

Lopelle Mboussa Gassia

AKER SOLUTIONS CONGO SA

Société anonyme avec administrateur général
Capital : 10.000.000,00 de francs CFA
189 rue Litongu, BP 1154 Pointe-Noire, Congo
R.C.C.M. : CG PNR 13 B 732

Aux termes du procès-verbal des délibérations de l'associé unique du 26 juin 2015, enregistré le 7 août 2015 à la recette de l'enregistrement, des domaines et du timbre de Pointe-Noire centre, sous le numéro 4.855, folio 109/44, l'associé unique a décidé :

- d'approuver les états financiers de synthèse pour l'exercice clos au 31 décembre 2014 ;
- d'affecter les résultats de l'exercice clos au 31 décembre 2014 ;
- d'approuver les rapports de l'Administrateur Général et du Commissaire au Compte pour l'exercice clos au 31 décembre 2014 ;
- de renouveler le mandat d'administrateur général de M. Trond KOSVEIT pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à la décision statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;
- de nommer la société KPMG Congo en qualité de nouveau commissaire aux comptes titulaire et M. Robert Prosper NKEN en qualité de commissaire aux comptes suppléant pour une durée de six (6) exercices, jusqu'à la décision statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;
- de mettre les statuts de la société en harmonie avec les dispositions du nouvel Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et des groupements d'intérêt économique adopté le 31 janvier 2014 ;
- d'approuver le transfert de siège social de la société à l'adresse suivante : 189 rue Litongu, BP : 1154, Pointe-Noire, Congo.

Dépôt desdits actes a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire.

Pour avis,
L'administrateur général

VENTE PUBLIQUE

L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique porte à la connaissance du public qu'elle organise une vente aux enchères spéciale le samedi 22 Août 2015 dans l'enceinte de son entrepôt sis, rue Léon Jacob en face de la société Afric à Mpila. La vente commencera à 9h00.

Les biens suivants seront mis en vente :

- Des meubles de maison et de bureau
- Des appareils électroménagers
- Des ordinateurs et imprimantes
- Des aspirateurs
- 1 Chevrolet Suburban automatique
- 1 Groupe électrogène, marque Olympia, 20 KVA
- 1 bateau avec remorque

Toutes les personnes intéressées sont priées de se rendre au lieu indiqué ci-dessus, le Jeudi 20/08/2015 et Vendredi 21/08/2015 de 9H00 à 16H pour visiter les articles et prendre connaissance des conditions de vente.

N.B. Tous les participants devront passer par le contrôle de sécurité pour avoir accès au lieu de la vente

Mode de paiement: EN ESPECES SUR PLACE!!!

SOYEZ LES BIENVENUS

VENTE

La Croix-Rouge française vend un Groupe Electrogène d'occasion (bon état) ; LISTER PETER (11 KVA ; Diésel). Si vous êtes intéressé, merci de déposer une offre financière sous pli fermé avant le 28 août 2015 à l'attention de Monsieur Jérémie SIBEONI (c/o Croix-Rouge congolaise, 8 rue Lucien Fourneau, en face du ministère de la fonction publique ; tél : 05 559 54 46 ; hod-congo.frc@roix-rouge.fr)

TRIBUNE LIBRE

Denis Sassou N'Guesso et la posture républicaine dans son discours sur l'état de la Nation

Il faudra désormais prendre l'habitude de rechercher l'explication politique des discours des hommes et femmes congolais qui nous gouvernent.

Prenons prétexte du discours à la Nation du chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, pour montrer comment souvent République et Démocratie sont confondues dans les pays africains et donc au Congo Brazzaville.

Le Président de la République a évité cet écueil en valorisant la République pour mieux la compléter par la Démocratie. La République renvoie à l'intérêt général et la citoyenneté, la Démocratie aux particularismes et différences du peuple.

Le Président Denis Sassou N'Guesso a choisi un angle d'attaque républicain en mettant en valeur les réalisations de l'État sous sa gouvernance tant sur les plans politiques et matière de stabilité, de cohésion sociale, de mise en place des institutions que dans les domaines économiques sur ce qui a été fait et sur ce qui reste à faire.

Il rassure la plupart des hommes politiques de l'opposition et de la majorité en déclarant que les délais constitutionnels en matière d'élection présidentielle seront bien tenus (juillet 2016). Le chef de l'État met en avant le concept républicain alors que certains attendaient qu'il se prononçât sur la question du référendum après le dialogue de Sibiti et les recommandations qui lui ont été soumises pour appréciation. Le discours de Denis Sassou N'Guesso est donc républicain et dépasse de loin les particularismes démocratiques que l'opposition met en avant au nom d'une différenciation stratégique et sociale. Le chef de l'État pense le Congo d'abord sur le plan de l'indivisibilité de la République, de sa laïcité. La démocratie, surtout sociale, n'est pas niée car le Président de la République qui s'interroge à haute voix sur le vivre-ensemble dans nos villes, dans nos villages et sur la manière dont la République a assuré la paix en atténuant les tensions claniques et tribales.

Son discours à la Nation est considéré comme un discours bilan après les troubles politiques que le Congo a connus à partir des années 1990. Ce bilan est marqué par une valorisation de la place de l'État dans la construction de la République par la réalisation des infrastructures, la création des biens et services collectifs (centres de santé) et par l'augmentation du pouvoir d'achat des étudiants grâce à la revalorisation des bourses. Cette augmentation concerne aussi les salariés dont le salaire minimum est aujourd'hui de l'ordre de 110 000 CFA avec une promesse d'augmentation pour les années à venir.

En terminant son adresse à la Nation par la place occupée par la diplomatie congolaise dans la résolution des crises en Afrique depuis 2002 à ce jour, Denis Sassou N'Guesso montre que le Congo a une place particulière au sein de l'Union africaine et que le pays contribue à la résolution des conflits en Afrique. Le point focal est la fin du discours du Président de la République quand il explique que le Congo a besoin de stabilité, de sécurité pour une paix pérenne, perpétuelle afin d'entreprendre la construction de la Nation. Ce débat est fondamentalement démocratique car c'est le peuple qui est concerné. Mais le peuple ne peut exister que dans des structures républicaines acceptées de tous. Il ne s'agit ni de gommer, ni de refuser les différences sur lesquelles s'appuient certains partis politiques pour expliquer la République. C'est un jeu dangereux et un piège évité par le Président Sassou qui, d'emblée, a endossé les habits de républicain pour renforcer ceux-ci par les attentes démocratiques des populations.

Au moment où notre pays va rentrer dans une période importante pour l'équilibre de ses institutions, il est indispensable que les Congolais se souviennent de cette opposition fine entre République et Démocratie, mais qui finit toujours par une réconciliation.

Lucien Pambou,

Professeur de Sciences économiques et politiques,
Paris XIII, Diplômé de Sciences Po Paris,
Editorialiste sur Africa24

VIH/SIDA

La rupture de molécules d'antirétroviraux persiste

La desserte en médicaments antirétroviraux semble évoluer ces derniers mois. Pourtant, des ruptures de certaines molécules inquiètent des malades.

De sources sûres, une commande de médicament antirétroviral serait disponible depuis le début de ce mois car l'État aurait déboursé un peu plus de 788 millions pour tenir ses engagements de rendre disponible la trithérapie destinée gratuitement aux malades du Sida. Une nouvelle qui redonne espoir aux bénéficiaires. Pour une courte durée surtout lorsque les malades se rendent compte qu'une molécule se fait rare dans une nouvelle commande.

En effet, la semaine dernière, le débat a ressurgi lorsque quelques malades ont fait remarquer le manque de la molécule Atripla dans les stocks. Ce désagrément, rappellent-ils, bouleverse les schémas thérapeutiques de plusieurs patients. Les conséquences sont lourdes et les spécialistes évoquent de possibles résistances. Selon des chiffres, 12%

de malades sur les 18.000 qui sont sous ARV au Congo prennent de l'Atripla comme thérapie de base, manifestement introuvable ces derniers jours.

À cause de ces ruptures, plusieurs malades sous ce traitement sont basculés dans la Duo-vir-N, une molécule avec d'autres spécificités chimiques, murmure-t-on. En 2013, pour une situation un peu plus grave qui concernait une rupture des molécules Atripla, Efavirenz et Névirapine, l'Association panafricaine Thomas-Sankara interpellait les pouvoirs publics sur la gravité de la situation au regard « des conséquences sociosanitaires que cela va engendrer : décès en cascade, développement des résistances, réapparition et développement des maladies opportunistes ».

Ces dernières mois, la situation

tend à s'améliorer malgré des dysfonctionnements qui alimentent des incertitudes sur une maîtrise parfaite du dossier. Résultat : des commentaires ont fusé sur un éventuel arrêt de la gratuité des ARV par le gouvernement. Décidé à tenir les engagements de gratuité du traitement antirétroviral, le Congo dégage environ 4 milliard FCFA par an pour la lutte contre la maladie. Depuis le dessaisissement partiel de la Congolaise des Médicaments Essentiels et Génériques dans l'approvisionnement des ARV, les ruptures ont été constatées et, en même temps, des commandes morcelées. Le gouvernement congolais a mis en place une réponse qui vise d'une part à réduire le nombre de nouvelles infections et, d'autre part, à atténuer l'impact de cette maladie en améliorant l'accès aux soins pour les PVVIH. Un défi qui se heurte encore à plusieurs faiblesses. On cite, à juste titre, des ruptures indiscrètes de molécules incomplètes.

Quentin Loubou

SENSIBILISATION

L'Indien Somen Debnath fait le tour du monde à vélo

L'arrivée de cet Indien à Brazzaville est la poursuite d'une aventure qui vise à conquérir le monde à vélo en vue de vulgariser la campagne de sensibilisation sur le VIH/sida et véhiculer en même temps les valeurs de paix et la promotion de la culture indienne.

Somen Debnath a entamé sa campagne le 27 mai 2004 avant de découvrir le Congo-Brazzaville, le 8 août, le 103^e pays. Son ambition est de parcourir les 191 pays d'ici à 2020 pour couvrir près de 200000km et faire adhérer près de 20 millions de personnes. Il a quitté Brazzaville le 16 août après un passage à Kinshasa, expliquant que, l'idée de se lancer dans

découvrir d'autres destinations pour le même objectif, sensibiliser le monde sur la prévention du VIH Sida.

Grâce à son vélo, il parvient à concilier à travers les conférences et séminaires la sensibilisation du VIH/Sida et la promotion de la culture indienne. « Le programme de sensibilisation du VIH/Sida est concentré sur les jeunes, les personnes



Somen Debnath dans l'un des pays africains (Photo DR)

cette folle et merveilleuse aventure lui est arrivée à l'âge de 14 ans. Et un article intitulé : « le sida est le plus mortel que le cancer » l'a motivé davantage. Le premier essai à partir de son village natal de Sundarbans a été très concluant grâce à son programme de sensibilisation dans les ONG, les écoles, les collèges, l'université. Le succès de cette campagne l'a poussé à

défavorisées, les pauvres dans le milieu urbain/ rural et la population tribale dans le monde entier qui ont un faible niveau de sensibilisation de cette maladie mortelle. »

Pendant ses passages, il organise des ateliers sur le VIH/Sida ainsi que sur la paix et l'humanité dans les établissements scolaires, les centres de santé, les ONG, les organisations so-

ciales et d'autres institutions. Rappelons que Somen Debnath est licencié en filière Science en zoologie à l'Université de Clacutta. Diplômé aussi des beaux-arts, il a débuté sa tournée en visitant en 2004-2006, 28 pays des Etats de l'Inde et les 5 territoires de l'Union en Inde. Il enchaîne en 2006-2009 par les 24 pays d'Asie avant d'atteindre entre 2009 et 2012 les 48 pays de l'Europe y compris le pôle Nord et le Groenland. 2012-2015 a été consacrée à l'Afrique et au Moyen Orient soit un total de 60 pays. L'année 2017 lui permettra de boucler avec l'Amérique avant de se lancer à la conquête du Canada, de la Russie, la Sibirie, la Mongolie et la Chine en 2018. La Corée, le Japon, les Philippines, la Nouvelle Zélande sont les destinations de 2019. La date du 27 mai 2020 marquera la fin de sa mission après le retour en Inde. Et ce, après le passage à Sumatra, la Malaisie, l'Indonésie, le Myanmar et le Bangladesh. La campagne est financée par des dons et des sponsorings d'entreprises. 40% des fonds collectés durant la campagne couvriront les frais du voyage et 60% seront dédiés à la réalisation d'un projet dit village mondial dans lequel, il voudrait inviter tous les amis et les familles qu'il a rencontrés à le soutenir. Somen Debnath a remercié l'ambassadeur de l'Inde en RDC Pradip Yadav et le consul de l'ambassade à Brazzaville Daswani Parmanand pour leur implication.

James Golden Eloué

SOCIÉTÉ CIVILE

Les jeunes leaders d'associations, édifiés sur les conclusions de Sibiti

Les conclusions du dialogue national inclusif de Sibiti ont fait l'objet, dernièrement à Brazzaville, d'un atelier de restitution par le Réseau Jeunesse, une coalition républicaine dirigée par Franck Linda Noumazalaye.

Au cours de cet atelier le président du Réseau Jeunesse a expliqué aux jeunes leaders d'associations les notions de réforme institutionnelle et gouvernance électorale qui ont été au cœur des assises de Sibiti.

Invité à s'exprimer sur la gouvernance, le président de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (Apeec), Christian Grégoire Epouma, s'est apaisé sur la définition du concept, son historique et les autres contours.

Selon le dictionnaire des politiques, a-t-il indiqué, ce concept est défini comme un ensemble de mesures, règles, de formation et d'expériences qui permettent le bon fonctionnement d'un organe ou d'une institution publique, internationale ou privée.

En rappel, l'histoire reconnaît que l'expression « bonne gouvernance » a été utilisée dans les décennies passées, par la Banque mondiale, comme l'une des conditions pour venir en aide aux pays dits sous-développés. La gouvernance implique aussi la transparence, la primauté des droits, l'équité, l'obligation de rendre compte et autres. Les travaux de cet atelier visaient également le renforcement des capacités des jeunes leaders des associations au civisme, au bon sens.



Franck Linda Noumazalaye à gauche et Christian Grégoire Epouma (adiac)

les jeunes ont été invités à être de véritables défenseurs de la paix et de l'amour de la patrie.

Conscient des enjeux politiques actuels, Franck Linda Noumazalaye, a indiqué que : « Notre stratégie et votre devoir est de sensibiliser sur la culture de paix et la citoyenneté en tant que dignes fils du Congo. Entre jeunes, nous devons cultiver les vertus des valeurs de la patrie, de la tolérance et du respect du patrimoine national ».

Le Réseau Jeunesse, qui est un organe juvénile de masse à caractère social entend mener la même sensibilisation sur l'ensemble du territoire national, dans le but entre autres de faire la promotion de l'unité, la solidarité, la lutte contre l'incivisme, le soutien des idéaux de paix et la cohésion sociale, ainsi que le soutien de l'émergence.

« En effet, l'actualité politique actuelle nous interpelle en tant que couche majoritaire de la

société congolaise, qui détient pleins pouvoirs d'affirmer ou de désapprouver le fondement de la question sur le oui ou non au changement de la constitution du 20 janvier 2002, restons divergents et convergents les uns les autres », a dit Franck Linda Noumazalaye, soulignant que la jeunesse est la couche sociale la plus dominante et leur contribution aux décisions d'intérêt national est souvent appréciée.

Tout en rappelant les jeunes à plus de responsabilité, le président du Réseau Jeunesse a déclaré que « nous ne pouvons pas laisser, pour une seconde fois, notre pays sombrer, tandis que ses fils et filles ne veulent plus de la guerre qui est un outil de destruction pour les uns et d'ascension pour d'autres. Le Congo demeurera désormais dans la paix et la jeunesse restera vigilante et plus que responsable ».

Fortuné Ibara

EDUCATION

Le métier de maître de jeunesse et d'éducation populaire encore peu connu au Congo

Les étudiants de l'Institut national de la Jeunesse et des Sports (Injs) option maître de jeunesse et d'éducation populaire (promotion 2015) ont fêté, récemment à Brazzaville, la fin de leur formation sous fond de demande d'intégration à la fonction publique.

« Nous voulons animer des émissions socioculturelles et éducatives à la radio ou à la télévision afin de donner encore un peu plus d'espoir et de joie aux personnes du troisième âge, aux adultes ainsi qu'aux enfants », a déclaré Davy Ekanamba Martito, président du comité des finalistes des maîtres de jeunesse 2015. L'éducation populaire est un courant de pensée qui cherche principalement à promouvoir, en dehors des structures traditionnelles d'enseignement et des systèmes éducatifs institutionnels, une éducation visant l'amélioration du système social.

Ce courant d'idées traverse de nombreux et divers mouvements qui militent plus largement pour le développement individuel des personnes et le développement social communautaire (dans un quartier, une ville ou un groupe d'appartenance, religion, origine géographique, lieu d'habitation, etc.) afin de permettre à chacun de s'épanouir et de trouver une place dans la société.

« Nous voulons donner vie à des groupes de jeunes. Les aider à combattre l'oisiveté par des activités socioculturelles ou socio-éducatives. Nous œuvrons pour l'autonomisation de la jeunesse afin qu'elle soit à l'abri des antivaleurs comme la prostitution, le vagabondage, le viol ainsi que le vol... »

Les maîtres de jeunesse et d'éducation populaire exercent leurs missions notamment dans les services déconcentrés régionaux ou départementaux relevant du ministère de tutelle. Ils sont très réputés à contribuer à l'insertion juvénile par l'animation des structures d'accueil collectif des mineurs comme la colonie de vacances et les centres de vacances organisés avec ou sans hébergement.

Dans le cadre de la recherche des financements, ces maîtres de jeunesse ont la capacité de monter les projets socio-économiques pour les soumettre aux donateurs ou aux bailleurs. Selon eux, les activités du genre : développement intellectuel, le divertissement et la détente dont le corps a besoin peuvent éviter les accidents cardio-vasculaires (Avc) devenus récurrents ces derniers temps.

Enfin, les maîtres de jeunesse et d'éducation populaire ont sollicité, des pouvoirs publics, de travailler « dans n'importe quelle institution comme archivistes ou gestionnaires de stocks », a indiqué le président de la promotion 2015.

La cérémonie rehaussée par le directeur des études et de la scolarité à l'Injs, Pierre Mbani Banangoua, a été une occasion pour ce dernier de les encourager à assumer leur carrière professionnelle avec beaucoup de rigueur.

F.I.

Le Centre culturel russe de Brazzaville, Le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire et le groupe des Universités d'Etat russes - membres de l'association RACUS vous invitent à



ETUDIER EN RUSSIE

HAUTE QUALITE • PRESTIGE • RECONNAISSANCE MONDIALE

Pétrole et gaz; Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Sciences économiques; Management; Logistique; Finance et crédit; Banque; Comptabilité et audit; Electrotechnique; Télécommunications; Mécanique; Radiophysique et électronique; Génie civil; Informatique; Droit; Relations internationales; Sciences sociales; Ecologie; Agriculture; Chimie; Biologie etc.

Frais d'études et d'hébergement:
de 2000 à 3500
dollars américains par an

plus de 20 meilleures universités
et plus de 500 filières médicales,
techniques, économiques et
humaines.

**LES INSCRIPTIONS
SONT OUVERTES!**

WWW.EDURUSSIA.RU

Adresses pour les inscriptions:

à Pointe-Noire

Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)
Tel: +242 055005560; 044806918
E-mail : rusconsul.cg@yandex.ru

à Brazzaville

Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95
E-mail: racuscongo@yahoo.fr

NÉCROLOGIE



Les familles Edouard Bangala et Loubassou, William Zola Batantou et les enfants Malonga, l'Architecte Dan Dominique Lutumba et les amis techniciens de la climatisation annoncent aux amis et connaissances le décès de Daniel Malonga Moutabala dit Fondé, survenu le 14 août à 23h00 au CHU de Brazzaville, des suites d'une longue maladie.

La veillée mortuaire est située au n°51 rue Moussoumbali arrêt Comus à Moukondo-Mazala.

Le programme de l'inhumation se présente comme suit :

Samedi 22 août :

9h00 : levée du corps à la morgue du CHU de Brazzaville ;

10h00-12h00 : recueillement sur place

13h00 : départ pour le cimetière familial au village Kélé-Kélé à 1km du péage.

17h00 : fin de cérémonie.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Un salon éducatif sur "Comment étudier en Russie" organisé au Centre culturel russe de Brazzaville

D'après la tradition, la formation supérieure en Europe et aux Etats-Unis est considérée comme la plus prestigieuse. Pourtant, depuis dix ans de plus en plus de bacheliers congolais choisissent les universités d'Etat russes pour obtenir la formation supérieure. A côté des Congolais, il y a aujourd'hui plus de 250 000 étudiants de 200 pays qui obtiennent la formation supérieure en Russie.

Les bacheliers des écoles et universités du Congo, intéressés par l'obtention de la formation supérieure prestigieuse en Russie aux frais abordables sont invités à visiter ce salon éducatif. En effet, le moment de délivrance des attestations de réussite s'approche et les bacheliers congolais et leurs parents se posent le plus souvent des questions sur où faire ses études? Comment obtenir des connaissances profondes en devenant un professionnel de haut niveau? Assez de gens font le lien entre les réponses à ces questions et les études à l'étranger, puisqu'aujourd'hui les facteurs clés pour avoir du succès sont la maîtrise des langues étrangères, l'expérience et les connaissances obtenues grâce à la collaboration avec les représentants des autres cultures.

Il faut remarquer qu'à la fin des études universitaires, les étudiants obtiennent le diplôme universitaire national unique qui est reconnu dans presque tous les pays du monde. S'il le souhaite, le diplômé peut obtenir aussi un document supplémentaire, c'est un « Supplément Européen » qui permet de procéder à l'équivalence du di-

plôme dans 47 pays européens et autres états signataires de la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance commune et de la Déclaration de Bologne sur l'espace éducatif européen commun des études universitaires. Ainsi, les diplômés des universités russes ont une possibilité de poursuivre leurs études ou avoir une insertion professionnelle au Congo comme dans presque tous les pays du monde, ce qui leur donne des perspectives immenses pour l'évolution professionnelle. En plus, d'après les statistiques de l'UNESCO, la Russie occupe la première place selon le taux d'alphabétisation de sa population (99,6%) et le nombre des personnes ayant la formation supérieure.

Comment un bachelier congolais peut choisir lui-même une ville et une université dans un pays aussi vaste que la Russie ?

Depuis 15 ans déjà un groupe des universités d'Etat russes "RACUS" (Russie) avec le Centre culturel russe à Brazzaville aident les jeunes congolais à faire ce choix et réaliser leur rêve d'obtenir la formation supérieure en Russie. Les universités du groupe "RACUS"

permettent de choisir parmi plus de 500 spécialités, y compris les domaines médical, humanitaire, technique et économique. Les employés du Centre culturel russe à Brazzaville aident les étudiants intéressés à s'orienter parmi les filières présentées, choisir la ville d'études, déposer les documents nécessaires (la copie du passeport, l'attestation de réussite au bac et le relevé des notes du bac) et remplir la demande d'inscription dans une des universités d'Etat russes et d'hébergement dans le foyer d'étudiants pour toute la période des études en Russie.

Il faut noter qu'en même temps, les études supérieures en Russie sont abordables pour les Congolais grâce au fait que le gouvernement de la Russie subventionne jusqu'à 80% des frais d'études dans les universités d'Etat russes pour les étudiants étrangers. Voilà pourquoi les études en Russie deviennent de plus en plus populaires. Ainsi, les frais moyens de scolarité sont de 2000-3000 dollars américains pour une année universitaire selon la filière choisie, la ville et la langue d'études; les frais moyens d'hébergement au foyer sont de 100-500 dollars



Les étudiants Congolais en Russie

américains pour une année universitaire selon la ville et l'université; les frais d'assurance vie et maladie sont de 160 dollars américains; les frais moyens pour la nourriture sont de 300 dollars américains environ. Ainsi donc, la somme moyenne pour une année universitaire est de 6000-7000 dollars américains et cette somme est quelque fois moins que la somme pour les études en Europe ou aux Etats-Unis, alors même que la Russie est un leader dans le domaine de formation et les diplômes des universités russes sont reconnus dans le monde entier. Le fait que les filières médicales sont enseignées non seulement en russe, mais aussi en français et anglais est un grand avantage pour les bacheliers congolais et leur permet d'entrer en 1re année. Cependant, si la filière choisie n'est enseignée qu'en russe, les candidats peuvent s'inscrire à la faculté préparatoire pour apprendre la langue russe et étudier les autres matières selon la spécialité choisie pendant une année universitaire, ce qui leur permettra d'entrer en 1re année.

Le principe essentiel des universités du groupe "RACUS" est de maintenir le haut niveau de la formation supérieure russe, d'améliorer les programmes et les standards d'études selon les exigences du temps. Un grand choix des universités d'Etat et de filières garantit aux jeunes gens intéressés l'obtention des diplômes de Bachelor, de Master et de Doctorat dans les filières choisies.

Les études à l'étranger sont un pas important non seulement pour les bacheliers, mais en premier lieu pour leurs parents. C'est pourquoi les employés du Centre culturel russe à Brazzaville et de l'organisation « RACUS » accordent les consultations pour les étudiants pendant toute la période des études en Russie (4-7 ans) et fournissent aux parents les informations actuelles sur les succès, la conduite, l'hébergement au foyer de leurs enfants. Pour tout renseignement se rapprocher du Centre culturel russe de Brazzaville et du consulat de la Russie (rusconsul.cg@yandex.ru) à Pointe-Noire.

Bruno Okokana

L'institut international Berthe & Jean de Libreville s'ouvre aux étudiants congolais

Deux représentants du comité scientifique de l'institut international Berthe & Jean de Libreville, Almeida Comlangan Mawutoé et Michel Biogolo, en tournée en Afrique, ont animé récemment à Brazzaville, une conférence de presse au cours de laquelle, les étudiants, enseignants et parents d'élèves ont été informés sur l'offre en formation et les ouvertures que propose cette université.

L'institut international Berthe & Jean a pour mission de former sur le continent africain les élites de demain capables de répondre aux besoins des entreprises et aux exigences des nouveaux métiers. Cet institut comprend un lycée et une université. Il travaille en partenariat avec les universités de Paris, la Sorbonne, Dauphine et celle d'Agadir basée au Maroc pour le cycle technique (ingénierie). L'institut paraît sélectif, seuls les étudiants ayant obtenu le bac avec des moyennes de classe supérieures ou égales à 10 sont appelés à y fréquenter. La scolarité annuelle est statué comme suit : les étudiants sont tous des boursiers, l'étudiant paye durant la période scolaire trois millions cinq cent mille franc CFA par an,



Photo de famille

l'école accorde une bourse d'un million. L'inscription en droit et en économie est fixée à deux millions cent mille franc CFA.

Pour ce qui est de la formation en ingénierie, le montant est fixé à deux millions cinq cent mille franc CFA. Les chambres individuelles sont à 35 mille franc, doubles à 25 mille franc par mois.

Almeida Comlangan Mawutoé,

ancien ministre de la communication Togolais, responsable de la communication au sein de l'institut international de Libreville a donné les objectifs et les ambitions de cet institut « Nous voulons laisser à la postérité un bijou qui doit nous accompagner jusqu'à la fin de notre vie. L'institut international Berthe & Jean est une institution qui ne veut pas s'aligner

tout simplement à certaines universités pour le plaisir d'en faire mais, nous avions voulu ajouter un plus. Ce que vous ne pouvez pas trouver ailleurs, vous le trouverez à l'université internationale de Libreville. Point n'est besoin d'envoyer nos enfants étudier dans les universités européennes ».

Tous les étudiants inscrits dans

cet institut sont automatiquement admis à l'université Paris 1 Sorbonne, l'inscription leur donne droit à une carte de la Sorbonne, Ils peuvent aller finir leurs études supérieures en France s'ils le veulent.

Michel Biogolo, membre du comité de surveillance du lycée et du conseil scientifique de l'université, pense qu'il serait irresponsable de pouvoir se séparer avec les étudiants une fois formés « Nous les accompagnons tout au long de leur cycle, de la première année des stages jusqu'à l'obtention d'emploi », a-t-il rassuré

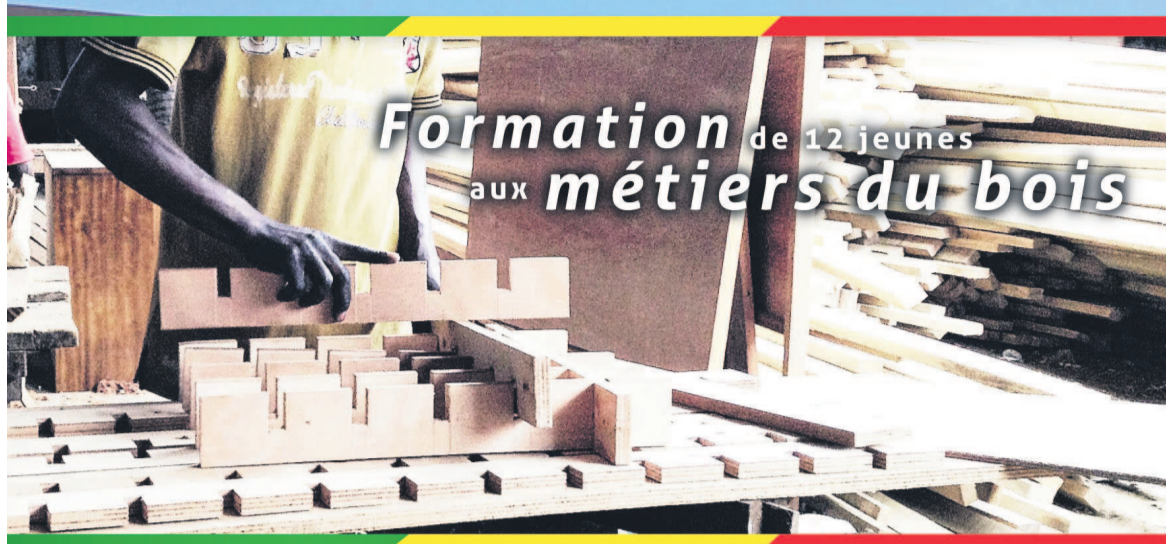
Signalons qu'après Yaoundé, Douala et Brazzaville, les deux représentants du comité scientifique de l'institut international de Libreville continuent leur tournée en RDC, à Bangui, à Ndjamen et à Sao Tomé. Une tournée qui durera deux mois.

L'institut international Berthe & Jean est créé en 2008. L'entité universitaire est à sa deuxième année et comprend un dispositif pédagogique aux standards internationaux, un campus universitaire doté des meilleurs équipements, une structure d'hébergement, deux grands amphithéâtres, ...

Rosalie Bindika

Célébration de la fête nationale 2015

Programme de Formation Qualifiante
de la Fondation Perspectives d'Avenir



Formation de 12 jeunes
aux métiers du bois

La Fondation Perspectives d'Avenir
appuie la municipalisation accélérée de la Sangha
par sa contribution à la **qualification**
et à l'**employabilité** des jeunes du département



Formation de 30 jeunes
aux métiers de l'hôtellerie
et de la restauration



Courriel: info@perspectivesavenir.org

Fondation Perspectives d'Avenir @FPA242 perspectivesavenir

www.perspectivesavenir.org

NÉCROLOGIE



Madame Ngala Marie, Lydie-Gisèle Oko et Thierry Nougou informent les parents, amis et connaissances que les obsèques de leur fille et nièce Oko Mireille (Mimi), décédée le 6 août 2015 au CHU de Brazzaville se dérouleront selon le programme ci-après :

Date : mercredi 19 août 2015

9h00 : levée de corps à la Morgue municipale de Brazzaville

10h00 : recueillement au domicile familial sis au

219, rue Franceville, derrière la Maison commune de Ouenzé
14h00 : Départ pour le cimetière privé Bouka
16h00 : Fin de la cérémonie.

IN MEMORIAM



18 août 2012 – 18 août 2015

Voici trois (3) ans jour pour jour qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui madame Nianga né Dimi Alphonsine, l'arrachant à la profonde affection des siens.

Monsieur Nianga Prosper et enfants vous prient d'avoir une pensée spéciale et pieuse pour elle.

En cette date commémorative une messe a été dite en son honneur, le mardi 18 août 2015 à 6 h à la Basilique Sainte-Anne de Poto-Poto. Maman nous ne t'oublierons jamais.

TITUT DE SONDAGE DU CONGO "INS-CG"

Chaplin, rond-
république (Ex-
tensionnement II,

6 483 63 18
5 697 26 55



Pointe-Noire
Rond-point Mpita à
l'entrée de la rue
Tchikaya U Tam'si.
Pointe-Noire
Tel : +242 05 559 76 01
+242 06 483 63 70

Une expertise fiable et adaptée à votre structure

l'Institut de sondage du Congo "INS-CG" met à votre disposition ses meilleurs experts afin de vous accompagner dans les domaines clés suivants :

Sondage

Enquête d'opinions
Enquête d'opinions
Enquête de satisfaction

❖ Medias

➤ Mesure d'audience :
○ Radio & Télévision
➤ Stratégie de communication

❖ Stratégie & Management*

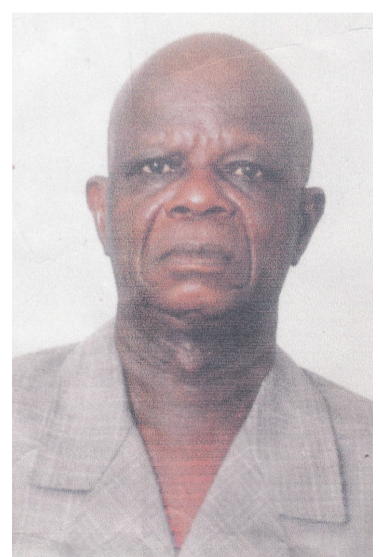
➤ Stratégies d'entreprises
➤ Etude de marché
➤ Etude marketing
* Pour des marchés de niche

Nous mettons à votre écoute pour vous proposer des solutions adaptées à votre environnement de travail en garantissant une neutralité des études réalisées.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

contact@ins-cg.com

www.ins-cg.com



19 août 2005 - 19 août 2015, Cela fait 10 ans jour pour jour, que le seigneur rappelait à lui son serviteur Camille Danziat décédé à Brazzaville. À l'occasion de ce triste anniversaire, les enfants Danziat Ghislain Camille et Danziat Yvon César ainsi que les petits fils prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.

Le 30 août 2015 à 6h, 8h et 10 h une messe sera dite à sa mémoire à l'Eglise Sainte Marie de Ouenzé. Papa Camille, nous te chérirons toujours. Que ton âme repose en paix pour l'éternité



Arcadius de Sosthène Mienandi et famille remercient toutes celles et ceux de près comme de loin qui les ont assisté, accompagner et soutenue dans la douleur après le décès de son petit frère et fils Frey Alvarez Mienandi assassiné le 02 août 2015 et inhumé ce 14 août 2015 en France. Les remerciements les plus vifs et profonds.

GABON

Le président Ali Bongo donne sa part d'héritage à la jeunesse

Dans son message à la nation, le dimanche 16 août dernier, la veille de la célébration de la fête de l'indépendance du Gabon, le président Ali Bongo a déclaré qu'il avait décidé d'octroyer tous ses biens hérités de son feu père Omar Bongo-Ondimba « à la jeunesse gabonaise ».

Le chef de l'État gabonais a par ailleurs confié que ses frères et sœurs et lui se sont engagés à attribuer à l'État gabonais deux hôtels particuliers de leur feu père en France. « J'ai décidé avec le plein accord de mon épouse Sylvia Bongo Ondimba et de mes enfants que ma part d'héritage sera partagée avec toute la jeunesse gabonaise car à mes yeux nous sommes tous les héritiers d'Omar Bongo Ondimba. Pour cela, aucun

Gabonais ne doit rester sur le bord de la route », a affirmé Ali Bongo, cité par l'AFP.

À un an pile de la présidentielle, en effet, le discours à la nation du président gabonais était très attendu. En illustre, l'analyse de nos confrères du site d'information Gabonreview, dans leur avant-article du 15 août : « ... La présidentielle étant prévue en août 2016. Comme toujours en pareille circonstance, il est pris en tenaille entre deux

écoles, deux visions des choses et de l'avenir. Dans son entourage immédiat, il s'en trouve pour l'inviter à renverser la table, à prendre une décision politique d'envergure. »

Outre les libéralités sus citées, Ali Bongo a promis attribuer à l'État gabonais : Leur propriété située près du camp de Gaulle, à Libreville, et celle-ci sera transformée en une université au profit de la jeunesse gabonaise. Ainsi que deux hôtels particuliers en France de leur défunt père. Ces biens immobiliers, a expliqué le numéro gabonais, feront désormais partie du pa-



Le président Ali Bongo

trimoine de l'État et seront affectés à un usage diplomatique et culturel.

« Ceux qui ont eu la chance de bénéficier du soutien de leurs parents ou de l'État doivent à leur tour faire preuve de générosité, de solidarité, surtout

dans les moments difficiles. Je sais que mon Père, de là où il se trouve, nous regarde et nous entend. Je sais aussi qu'il approuve cette décision et qu'il nous accorde toute sa bénédiction », a conclu Ali Bongo.

Fiacre Kombo

MIGRATION

Opération d'enregistrement biométrique des réfugiés en cours à Brazzaville

Cette opération qui a débuté le lundi 17 août, est coordonnée conjointement par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et le gouvernement congolais.

Entre le 17 août et le 1er septembre 2015, le HCR et le gouvernement congolais par le biais du Comité national d'assistance aux réfugiés (CNAR), vont collecter et stocker les empreintes digitales, les données d'identification par l'iris et des photographies de ces personnes déplacées. L'objectif de la campagne d'identification, selon les organisateurs, vise à constituer une base de données avec des chiffres fiables et actualisés permettant « l'accès des réfugiés à l'assistance et à la protection. »

Après Brazzaville, les autres



Des réfugiés se faisant inscrire devant un bureau à la Cathédrale (DR)

villes et provinces du Congo, où sont installés des sites du HCR, vont être visitées. Sont concernés, environ 60.000 réfugiés et demandeurs d'asile originaires

principalement de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo et du Rwanda.

F.K.

La pire crise des réfugiés !

Pour l'Union européenne, l'afflux actuel des migrants dans le monde n'a pas son précédent historique.

Ce week-end encore une quarantaine de migrants sont morts étouffés au fond d'une cale de bateau en Méditerranée dans la tentative de gagner les côtes italiennes. Les secouristes ont pu sauver de la mort par soif, fatigue et faim quelques 312 personnes, dont 45 femmes et 3 enfants. Il faut ajouter à ces flux, par la Mer Méditerranée, ceux qui tentent de gagner les côtes ou îles de Grèce ou de Malte ; les frontières terrestres en Hongrie et entre la France et la Grande-Bretagne. Et ce tableau n'est toujours que très parcellaire parce qu'il ne prend pas en compte les autres flux : en Australie, en Indonésie ou en Thaïlande.

Le commissaire européen à l'Immigration, Dimitris Avramopoulos, a avoué vendredi que l'Europe ne savait plus où donner de la tête. Car, a-t-il dit, « le monde fait face à la pire crise de réfugiés depuis la seconde guerre mondiale ». Versant dans l'évidence, il a constaté : « ce sont des êtres humains, des gens désespérés. Ils ont besoin de notre aide et de notre soutien ». Oui, mais comment, alors que de son propre aveu, l'Europe « a du mal à gérer les importants afflux de personnes cherchant refuge dans nos frontières » ?

La solidarité montre bien vite ses limites, beaucoup de pays européens n'acceptant le minimum de « quotas » de répartition fixée par l'Union à Bruxelles. L'Italie, qui porte une forte pression ne cesse d'appeler ses partenaires à ouvrir les yeux et

à régler la crise libyenne. Pays devenu ingouvernable et véritable passoire, la Libye est en plus devenue le terreau propice à la prospérité d'organisations islamistes menaçantes comme l'Etat islamique, mais pas seulement.

« Tant que la question libyenne ne sera pas réglée, ce drame qui n'est pas le premier ne sera sans doute pas le dernier », a averti le ministre italien de l'Intérieur, Angelino Alfano en commentant la dernière tragédie en Méditerranée. « Ce que nous devons faire est d'organiser notre système afin d'affronter ce problème d'une façon décente, civilisée et européenne », a cru devoir avancer Dimitris Avramopoulos. « Chiche ! », lui rétorquent les organisations humanitaires et même l'Eglise catholique italienne.

Lucien Mpama

LUTTE CONTRE EBOLA

Lueur d'espoir pour la Sierra Leone

Pour la première fois depuis l'apparition de l'épidémie dans ce pays ouest-africain en mars 2014, la Sierra Leone n'a pas enregistré de nouveaux cas d'Ebola pendant une semaine a indiqué lundi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le représentant de l'OMS dans ce pays, Anders Nordstrom pense que c'est une très bonne nouvelle mais, « on doit continuer à faire ce travail intensif avec la population pour repérer d'éventuels nouveaux cas ».

En effet, l'OMS a noté que la réponse à Ebola était passée en « phase III », indiquant que tous les efforts seront consacrés à suivre chacune des chaînes de transmission du virus Ebola pour clore ces chaînes aussi vite que possible.

« Traquer efficacement les chaînes de transmission implique de retrouver toute personne ayant été en contact avec une personne confirmée comme infectée par Ebola, les surveiller de près pendant 21 jours pour détecter d'éventuels symptômes, et les emmener rapidement dans un centre de traitement s'ils développent des symptômes potentiellement indicateurs de la maladie », précise l'OMS.

Peu avant, le chef de l'Etat Sierra-léonais, Ernest Bai Koroma, avait publié des déclarations encourageantes selon lesquelles deux personnes seulement seraient actuellement en cours de traitement contre Ebola dans le pays.

Aussi, face à l'amélioration de la situation, le président de la République avait annoncé le 8 août dernier, la levée de nombreuses mesures de restriction prises pour lutter contre le virus. Ainsi, des rassemblements publics et autres activités sportives étaient de nouveau autorisés. Des discothèques et salles de projection vidéo ont pu rouvrir, tout comme les étals de marchés ou les commerces. « L'épidémie d'Ebola, qui a tué des milliers de personnes en Afrique occidentale et provoqué une

« L'épidémie d'Ebola, qui a tué des milliers de personnes en Afrique occidentale et provoqué une catastrophe humanitaire et économique, pourrait être vaincue d'ici à la fin de l'année si les efforts déployés se poursuivent »

catastrophe humanitaire et économique, pourrait être vaincue d'ici à la fin de l'année si les efforts déployés se poursuivent », estime la chef de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

En outre, Margaret Chan a mis en garde les membres du Conseil de sécurité de l'ONU devant lesquels elle s'exprimait, qu'il pourrait encore y avoir des revers, mais les trois pays les plus durement frappés par l'épidémie: la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone pourraient com-

mencer 2016 totalement exempts d'Ebola. Défaire le virus, « signifie arriver à zéro (cas) et rester à zéro », a-t-elle souligné devant le Conseil. Partie en décembre 2013 de la Guinée, l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest a fait, selon l'OMS, près de 11.300 morts sur près de 28.000 cas, à plus de 99% en Guinée, en Sierra Leone et au Liberia.

Yvette Reine Nzaba

**Actuellement
EN VENTE**

**Découvrez dès maintenant
dans toutes les librairies et kiosques
le N° 2 du magazine CAPECO AFRICA**



DOSSIER SPÉCIAL sur le Congo
et sur la politique de bonne gouvernance
du Président de la République Denis Sassou N'Guesso

**Le magazine du développement économique
de la zone CEEAC**

**A
PARTIR DU
14 JUILLET
2015**

**C'EST APPORTER PLUS
A VOS PROCHES
GRACE A NOS
TARIFS LES PLUS
BAS***

SM

A PARTIR DE

9 000 FCFA HT

FRAIS DE TRANSFERT VERS LA FRANCE



A partir du 14 Juillet 2015, profitez de nos tarifs réduits* pour envoyer de l'argent en France à partir du Congo.

NOUVELLE TARIFICATION

MONTANTS	FRAIS DE TRANSFERT*
0 — 100 000	9 000
100 001 — 120 000	12 000
120 001 — 180 000	15 000
180 001 — 240 000	18 000
240 001 — 300 000	22 000
300 001 — 400 000	30 000
400 001 — 500 000	35 000
500 001 — 1 000 000	4% du montant à envoyer

WESTERN UNION WU

moving money for better

visitez wuafrica.com

© 2015 WESTERN UNION HOLDINGS, Inc. Tous droit réservés.

Western Union génère également des revenus à partir du change de devises. Lorsque vous choisissez une société de transfert de fonds, comparez attentivement les frais de transfert ainsi que les taux de change. Les frais et taux de change peuvent varier suivant la marque, le canal utilisé, l'agence en fonction de nombreux facteurs. Tarifs et taux de change sujet à modification sans préavis.

REVALORISATION DES SITES

La direction générale des loisirs visite les musées de Brazzaville

Après l'excursion sur les chutes de la Loufoulakari, la mutuelle « Amis des loisirs » de la direction générale des loisirs du ministère du Tourisme et de l'environnement, que dirige madame Jocelyne Patricia Tendelet, promet de rééditer l'exploit, cette fois, en visitant le 22 août prochain les différents musées de Brazzaville.

Cette randonnée citadine s'inscrit dans le cadre de la vulgarisation des activités de la direction générale des loisirs, qui a opté pour des «loisirs sains pour un esprit sain, dans un corps sain». C'est aussi une manière de revaloriser les sites touristiques et de loisirs de la ville de Brazzaville, souligne la commission d'organisation, précisant que cette activité rentre dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs de la mutuelle.

L'excursion débutera à 9h30 et empruntera le circuit touristique suivant : le musée national, le musée Marien Ngouabi, le musée Emile Biayenda et enfin le musée Galerie du Congo (Dépêches de Brazzaville). Un déjeuner sera offert par la mu-



Le musée Marien Ngouabi

tuelle «Amis des loisirs» à la fin de la randonnée, a-t-on appris des organisateurs.

traide; promouvoir les loisirs sains; œuvrer pour le bien-être des membres.

Bruno Okokana

PUBLICATION

Raymond Loko signe « la République en jaune »

Dans ce livre Raymond Loko nous relate l'histoire des jumeaux de couleurs différentes. L'auteur véhicule à travers son ouvrage le message de vie, de fraternité et de solidarité entre les peuples.

Issus des parents congolais, Christian Tchicaya et Anne Ntombo, habitent Pointe noire. Ce couple a eu des jumeaux : Sénior et Junior. Sénior est noir tandis que junior est blanc.

L'enfant blanc bénéficie des faveurs de ses semblables, il est arraché de force à ses parents pour être envoyé dans une famille d'accueil en France afin de recevoir une éducation occidentale. L'enfant noir, sénior demeure en Afrique et grandit auprès de ses parents. Il devient président en République Fédérale du Congo. Junior par contre, est professeur de mathématiques à l'université de Paris VI, grand conférencier.

Vingt-sept ans plus tard, lors de sa visite en France, Sénior participe à un salon international du livre, il retrouve par la même occasion son frère Junior animant une conférence sur la magie des membres. Aussitôt, le président Sénior qui le reconnaît l'invite à revisiter leur pays. Il est accueilli à l'aéroport Germain Matsimouna par les invités habillés en Jaune. Ce fut un moment plein d'émotions, de souvenirs, de larmes et de joie.

Raymond Loko est Conseiller politique du député-maire de la ville de Brazzaville Hugues Ngouelondele. Il est Promoteur, directeur général du Centre scolaire les Rosiers (Garderie, Préscolaire, Primaire, Collège); il enseigne les Mathématiques, la Physique et la Gestion de stock. Auteur de plusieurs ouvrages : l'Héritage de Meya; les Messagers de la Paix; Testament; le crucifié de Mbanza Kongo; les Mains Vides; une folle dans la cour du Roi puis les Sinistrés de l'Au-delà. *La république en jaune* est son huitième ouvrage, publié en 2015 aux éditions l'harmattan, préfacé par Mukala Kadima Nzuji, il compte 198 pages.

Rosalie Bindika



COOPÉRATION CONGO - UNION EUROPÉENNE

LE PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS COMMERCIALES ET ENTREPRENEURIALES
(PRCCE)
 EN PARTENARIAT AVEC:

FEDERATION DES MUCODEC
Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit

A MIS EN PLACE

LE CHÈQUE SERVICE

PLUS DE
92%
DE PRISE EN CHARGE
PAR L'U.E.

DIRIGEANTS DE TPE/PME/PMI,
CRÉATEURS D'ENTREPRISES
DES EXPERTS VOUS ACCOMPAGNENT

Les chèques Services sont émis à Brazzaville et Pointe Noire
 Brazzaville : Agence Centrale LCB Bank et Caisse de la Fédération des MUCODEC
 Pointe Noire : Agence Centrale LCB Bank et Délégation des MUCODEC

www.lechequeservice.com
: info@lechequeservice.com



AIRTEL APP CHALLENGE

Deviens le meilleur
développeur du Congo
TENTE DE GAGNER 1000\$
et 2 jours de formation
à **Singapour**

Visite : app.airtellive.com



#CestMaintenant

PALU

Adolphe Muzito en disgrâce

Les récentes tribunes publiées dans la presse kinoise par l'ancien Premier ministre mettraient en mal « les intérêts » de cette formation politique avec ses partenaires de la majorité.

Très en verve ces derniers temps à travers les différentes tribunes qu'il publie dans la presse kinoise, Adolphe Muzito est actuellement en rupture de ban avec la haute hiérarchie du Parti lumumbiste unifié qu'incarne le patriarche Antoine Gizenga. Les sévères critiques contre la manière dont fonctionne le pays contenues dans ses publications n'étaient pas du goût de la direction du parti qui a estimé que l'élu de Kikwit prenait un peu trop de liberté en engageant le Palu sans se référer aux organes statutaires. « Il n'y a que le secrétaire général qui, sur les questions graves, politiques et sociales, peut engager le parti. Il délègue ce pouvoir au secrétaire permanent et porte-parole qui peuvent également parler au nom du parti. Les autres membres peuvent engager le parti lorsqu'ils sont autorisés de le faire », explique le porte-parole du Palu.

Outre le fait de publier ses tribunes lesquelles sont de nature à mettre en mal « les intérêts » du Palu avec ses partenaires de la majorité, le communiqué sanctionnant l'élu de Kikwit cite, entre autres comme griefs, la création d'une nouvelle doctrine inco-



Adolphe Muzito

nue au Palu - « le Muzitisme » -, l'usurpation du pouvoir de la direction du parti, l'insubordination et le non-respect des directives. Des reproches présentés comme des fautes lourdes, passibles de la peine d'exclusion définitive. Comme il fallait s'y attendre, la décision du conseil de discipline ne s'est pas fait attendre. L'ancien Premier ministre a donc écopé d'une suspension pour une durée de trois ans. La direction du Palu explique que l'incriminé est suspendu ou destitué des fonctions qu'il exerce actuellement au sein du parti mais n'est pas exclu du parti.

Quelle que soit la connotation qu'on peut donner à cette suspension, une chose est vraie, c'est qu'Adolphe Muzito vient de

voir son ambition de concourir à la présidentielle de 2016 sous le label du Palu partir en fumée. À moins de se présenter en indépendant ou porter les couleurs d'une autre formation ou coalition politique. Un pari risqué pour cet ancien inspecteur des finances qui, d'après ses proches, s'apprêterait à activer les mécanismes de recours pour rentrer dans les bonnes grâces du secrétaire général et chef du parti.

Pour rappel, Adolphe Muzito avait dirigé, de 2008 à 2012, le gouvernement issu des élections générales de 2006 en remplacement d'Antoine Gizenga. Avant d'accéder à la primature, il était ministre du Budget dans le gouvernement Gizenga II et II.

Alain Diasso

DROITS DE L'HOMME

Libération de l'activiste de Lucha arrêté à Kinshasa

Bienvenu Latumo a finalement été libéré, le 12 août, par l'Agence nationale de renseignement (ANR) et n'aurait pas subi de mauvais traitements, selon des dires.

Depuis le 8 août, Bienvenu Matumo Musangalusa, un des activistes du mouvement citoyen Lutte pour le changement (Lucha) avait été injoignable. Non seulement ses téléphones ne passaient pas mais aussi tous ses contacts étaient demeurés fermés depuis ce jour, ont fait observer des sources proches de cette association basée à Goma. L'activiste qui séjournait à Kinshasa où il assurait le relais entre Fred Bauma et Yves Makwambala, deux autres membres de Lucha détenus à l'ex-prison centrale de Makala, participait à une réunion sur le concept Citoyenneté convoquée par le Parlement des jeunes dans la commune de la Gombe, apprend-on. Les responsables de Lucha étaient dès lors convaincus que leur membre avait été simplement enlevé d'autant plus qu'il n'est pas resté jusqu'à la fin

de ladite réunion. « Quelqu'un l'a appelé sur un numéro de téléphone anonyme. Il est sorti de la salle et n'est plus jamais revenu », a expliqué Luc Nkulula, un autre membre de Lucha cité par l'AFP. Après moult tractations, il a finalement été libéré. « J'étais à l'Agence nationale de renseignements depuis samedi. Après deux interrogatoires, ils m'ont appelé vers 14h30 (13h30 GMT) (mercredi) pour me dire que c'était par erreur qu'on m'avait arrêté et que je n'avais aucun problème avec l'ANR », a-t-il indiqué au sortir de ce service étatique. Il a toutefois précisé qu'il avait surtout été interrogé sur ses liens avec Fred Bauma, un militant actif de Lucha, arrêté le 15 mars avec une trentaine de personnes qui participaient à une rencontre sur la bonne gouvernance organisée par Filimbi, qui se présente comme un collectif de mouvements d'éducation à la citoyenneté, non partisan et non violent. Qu'est-ce qui est arrivé à Bienvenu Matumo ? Au niveau du mouvement, l'on n'avait pas ex-

clu l'hypothèse d'une arrestation par les services de sécurité, étant donné que le concerné est recherché depuis mars dernier pour avoir participé activement à l'organisation de l'atelier de lancement de Filimbi, un autre mouvement citoyen soupçonné d'exercer des activités terroristes. Préoccupés par le sort de leur collègue, les membres de Lucha avaient alors pris l'option de saisir les autorités compétentes pour signaler sa disparition de manière à ce que des recherches intenses soient enclenchées par les services spéciaux en vue de le retrouver.

Le gouvernement, via son porte-parole, Lambert Mende cité par l'AFP, n'avait pas reconnu avoir été saisi d'un tel cas. « Nous ne sommes pas du tout au courant de cette présumée disparition », a-t-il indiqué. Même réaction de la part des responsables de la police qui, jusqu'en début d'après-midi du 8 août, ne disposaient pas d'informations sur une éventuelle arrestation de Matumo Musangalusa.

A.D.

RDC

Une croissance démographique « spectaculaire » d'ici à 2050

Au cours de cette période, plus d'un milliard d'habitants supplémentaires viendront de l'Afrique. Comme le précise le document publié par les Nations unies, les populations de dix pays africains parmi lesquels l'Angola, le Burundi et la République démocratique du Congo pourraient être multipliées par cinq.

Les projections onusiennes indiquent que la population africaine va représenter 25% des habitants de la planète en 2050. Pour l'heure, elle est estimée à 16%. En se référant

l'on est encore loin d'un schéma véritablement catastrophique comme celui du Nigéria avec une projection de 400 millions d'habitants en 2050 contre 182 millions en 2015. Le géant nigérian sera même plus peuplé que les États-Unis d'Amérique, avec 388 millions d'habitants.

Toujours à cette échéance, le pays le plus peuplé du monde ne sera plus la Chine mais l'Inde avec 1,7 milliard d'habitants d'ici à 2050, soit 17% de la hausse de population mondiale attendue entre 2015 et 2050.



Un échantillon de la population de l'Est

aux chiffres ainsi publiés, le nombre d'être humains habitant le monde devrait passer à 9,7 milliards en 2050, dont 1,3 milliard d'Africains, contre 7,3 milliards en 2015. Au moment où la région africaine franchira inexorablement la barre du milliard d'habitants, un continent réputé peuplé que l'Asie n'aura que 900 millions d'habitants supplémentaires.

L'Afrique connaîtra le taux de fécondité le plus élevé alors que la mortalité infantile continuera à décroître. Cette croissance va s'accroître davantage à l'horizon 2100. Mais

Cette situation impose dès aujourd'hui la mise en œuvre des politiques nationales et internationales visant à combattre le risque de concentration de la pauvreté dans les pays essentiellement en voie de développement avec les perspectives d'accroissement notable des populations. De même, il faudra relever d'autres défis importants, notamment l'accès à l'instruction et aux soins de santé ainsi que la création des nouvelles opportunités d'emplois pour une population à majorité jeune.

Laurent Essolomwa

Pas de cas de virus Ebola à Kisangani

La semaine passée un jeune homme venu de la localité de Yakusu située à 24 km de la ville de Kisangani dans la province de la Tshopo était décédé à l'Hôpital général de Kisangani. Ce jeune homme présentait des symptômes similaires à une fièvre hémorragique virale tels que le saignement et le vomissement du sang.

Cette situation avait créé la panique au sein de la population pensant à un cas de maladie à virus Ebola. Des prélèvements sur ce cas suspect ont été faits et envoyés à l'Institut national des recherches biomédicales (INRB) pour examen. Après examen, les résultats de ces prélèvements n'ont pas révélé la présence du virus Ebola. Le médecin-chef de division de santé pour la Tshopo, Francis Baelongandi l'a confirmé en ces termes : « Les prélèvements envoyés à l'INRB nous sont revenus samedi. Les résultats sont négatifs ».

Le Dr Francis a également démenti les soupçons qui planaient sur le patient de l'Hôpital

Général de Kisangani-Makiso, qui présentait des signes cliniques du virus Ebola. Toutefois, ajoute-t-il, les services de santé continuent d'être disponibles pour toute maladie ou tout problème médical que la population peut constater. Tout en lançant un appel à la vigilance de la population en matière de santé, en réitérant que les services de santé « sont formés pour prendre en charge les différents cas ».

À la population, le Dr Francis demande de toujours fréquenter les structures de santé qui sont proches d'elle, qui pourront les prendre en charge de la manière qu'il se doit.

A.Nz.

MISE EN ŒUVRE DE L'ITIE EN RDC

L'Asadho écrit à Augustin Matata Ponyo

L'ONG vise, dans cette correspondance, à partager avec le Premier ministre ses préoccupations au sujet de ce processus afin de booster le développement du pays.

Dans la lettre du 17 août signée par son président, Me Jean-Claude Kantende, l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) considère que l'Itie (Initiative pour la transparence dans les industries extractives) est un des outils dont dispose le gouvernement congolais pour traduire en des investissements, qui contribueraient au développement des secteurs prioritaires pour la vie des populations congolaises, sa détermination à faire profiter les retombées de l'exploitation des ressources naturelles à toutes les populations congolaises. Mais, selon l'Asadho, malgré cette détermination du Premier ministre et du gouvernement, et tous les atouts dont dispose l'Itie/RDC pour impulser la transparence du secteur extractif, elle rencontre encore d'énormes obstacles.

De l'avis de cette association, les plus importantes épreuves qui s'imposeraient au processus Itie en RDC sont notamment la transparence de la dépense. « Au regard de la mise en œuvre de l'Itie en RDC, les rapports Itie se focalisent principalement sur la transparence des revenus, ce qui est un premier volet de l'Itie, mais ne font pas de l'affectation desdits revenus, deuxième volet de l'Itie, leurs préoccupations », a

regretté l'Asadho.

L'Asadho a, par ailleurs, souligné que le rapport Itie 2010 avait fourni beaucoup d'efforts en ce qui concerne les paiements reçus dans le cadre du projet Sicominex, en publiant non seulement les paiements reçus par le gouvernement mais aussi la manière dont ils ont été affectés ou utilisés. Un progrès qui avait été salué par les organisations de la société civile impliquées dans l'Itie mais qui n'a pas été maintenu dans les rapports Itie 2011, 2012 et 2013 ni étendu à d'autres projets miniers ou pétroliers. Ce qui est dommageable à cette volonté du Premier ministre d'assurer la transparence totale des revenus des industries extractives. « Si cet effort de rendre transparents les paiements et les dépenses a été possible pour le projet Sicominex, ce qu'il peut être aussi possible pour les autres projets miniers et pétroliers », a souligné l'ONG.

Le deuxième obstacle relevé par l'Asadho est constitué des contentieux gérés par les régies financières. À ce jour, a fait observer cette association, l'Itie ne s'occupe que des flux financiers qui sont effectivement payés. Or, il est connu de tous que lesdits flux sont faibles par rapport à ce qui échappe au Trésor public pour plusieurs rai-

sons (complaisance dans la gestion des contentieux par les agences financières de l'État, coulage des recettes publiques...).

À l'en croire, dans plusieurs contentieux relatifs au paiement des droits dus à l'État par les industries extractives via les agences financières, plusieurs dossiers seraient clos à cause de l'expiration des délais prescrits pour agir ou seraient soumis à des négociations où les droits dus à l'État ne seraient pas protégés par les fonctionnaires véreux qui négocieraient plus pour leurs intérêts que pour ceux de l'État. Ce qui a conduit l'Asadho à proposer, pour réduire ce genre des pratiques et permettre à l'État d'avoir plus d'argent, que l'ITIE-RDC fasse, dans un rapport annuel, le monitoring de tous les contentieux qui sont gérés par les régies financières et rendent compte de la manière dont les dossiers ont été clôturés. Ce qui permettrait, a souligné cette association qui pense qu'une remise en question de ce service s'impose en ce moment où le gouvernement a besoin de moyens pour réaliser ses politiques et programmes, de retracer les contentieux et les paiements qui ont été faits par les contribuables. Pour l'Asadho, il était important de réfléchir à comment associer l'Itie-

RDC à l'amélioration de la collecte des droits dus à l'État et de lui permettre annuellement de rendre compte aux citoyens de la manière dont les contentieux relatifs aux industries extractives sont gérés et liquidés par les agences financières de l'État.

Respect de délai et adaptation des textes

L'Asadho a également insisté sur le délai (huit jours) de l'envoi de documents de travail au membre, pour assurer sur la qualité des débats au sein du Groupe Multipartite. Ce délai permet aux membres, a noté l'ONG, de lire les documents et de les discuter au sein de chaque collège (Institutions publiques, société civile et industries extractives...). « Pour la société civile, le respect de ce délai est crucial car il lui permet de recueillir les contributions de toutes les organisations non gouvernementales impliquées dans la mise en œuvre de l'Itie à travers tout le pays. La contribution effective et qualitative de la société civile à l'Itie dépend en grande partie du respect de ce délai », a appuyé l'Asadho, qui a également dénoncé « la politisation » des débats au sein du comité exécutif.

Pour cette association, en effet, les considérations politiques vont affaiblir le comité exécutif dont le travail est plus technique que po-

litique. « Nous sollicitons votre intervention pour que ces mauvaises pratiques qui nuisent à l'image de la RDC, pays considéré comme un des modèles dans la mise en œuvre de l'Itie de qualité, cessent », a appuyé l'Asadho. D'autre part, l'Asadho a plaidé pour l'adaptation du décret 09/28 du 16 juillet 2009 portant création, organisation et fonctionnement du comité national de l'Itie en RDC aux mutations, selon le draft qui lui est soumis pour examen et signature depuis début 2014. Ce décret, a expliqué cette ONG, n'est plus aligné ni sur le fonctionnement actuel du comité exécutif (la composition du comité exécutif a déjà été changée, de nouvelles structures comme les antennes Itie ont été mises en place...) ni sur la norme Itie.

L'Asadho, note-t-on s'occupe des questions liées aux droits de l'Homme et au développement démocratique en RDC depuis plusieurs années. En tant que telle, cette ONG s'occupe aussi des questions touchant à la lutte contre la corruption et à la transparence des industries extractives, car, a-t-elle noté, la corruption et l'opacité privent le gouvernement des moyens financiers nécessaires pour l'amélioration des conditions de vie (droits fondamentaux) des populations congolaises.

Lucien Dianzenza

KINSHASA

Un atelier sur le droit à la santé et ses trois déterminants sociaux

L'activité, organisée par le partenariat entre l'Étoile du sud (EDS) et le Collectif de développement intégré au Congo (Codic), s'inscrit dans une suite d'activités visant à sensibiliser, organiser et mobiliser les populations, afin de la rendre plus responsable face à son bien-être.

Les travaux prévus du 27 au 28 août, dans la grande salle de réunion de la paroisse Notre-Dame-de-Fatima, à Gombe, se tiendront sur le thème général « Pour un empowerment populaire sur l'eau, la salubrité et la participation communautaire » et ils visent l'élaboration d'un cahier des résolutions concertées sur les trois déterminants sociaux de la santé (3DSS). Cet atelier regroupera plus ou moins trois cents délégués parmi lesquels les experts du gouvernement, les délégués des associations des vingt-quatre communes de la ville de Kinshasa, les délégués des associations des provinces, les scientifiques, les intervenants dans les actions en eau, salubrité et participation communautaire ainsi que les populations locales.

Dans le cadre d'un plan concerté, les deux organisations, souligne-t-on, ont planifié une série d'activités partant des concertations

des populations dans les comités, des enquêtes sociales sur ces trois déterminants sociaux de la santé à Kinshasa et Lubumbashi, et autour des résolutions du Forum sur la paix, la santé et le développement durable au Kivu.

Ces activités, prévues dans le cadre de ce programme, vont aboutir à une marche pour le droit à la santé dont l'objet est la participation de la population dans l'amélioration de ses conditions de vie par leur contribution, contenue dans des cahiers des charges qui seront déposés aux Parlements national et provinciaux, aux gouvernements national et provinciaux et aux autorités concernées.

Justifiant cette activité, les organisateurs ont noté que de l'analyse du contexte, 3DSS émergent comme prioritaires pour la population. Il s'agit de la promotion de la participation communautaire, la salubrité et l'accès à la gestion de l'eau. À l'en croire, ces 3DSS touchent tous directement la vie quotidienne de la population à cause, d'une part, de l'importance fondamentale de ces déterminants sociaux de la santé pour le bien-être de chacun et, d'autre part, toute amélioration des conditions de vie grâce à une action sur ces déterminants sociaux de la santé permettra de promouvoir une prise

de conscience par la population de son rôle potentiel comme acteur de sa santé et de son bien-être.

Poussés à défendre ses propres droits

Ces deux ONG ont trouvé donc impératif que ce soit la population tout entière, les organisations sociales, les syndicats et les groupes mutuels qui s'organisent et participent activement pour défendre leurs droits et régler les problèmes liés à l'eau, la salubrité et la participation communautaire. Et, pour y arriver, il était également important que les actions soient développées en complémentarité avec l'État, qui devra aussi être incité à développer son rôle social alors que la société civile peut apporter sa connaissance du terrain et organiser un plaidoyer concret et constructif.

Cette rencontre permettra, en effet, de constituer un cahier des recommandations et résolutions; d'établir un plan d'empowerment des populations pour les 3DSS (eau, salubrité et participation communautaire) qui sera porté par les délégués à l'Atelier et instituer un cadre de concertation pérennante entre les associations, les CSP et les autorités locales sur les 3DSS.

L.D.

SÉISME DANS LES GRANDS LACS

La rentrée scolaire compromise au Sud-Kivu

Plus de deux mille élèves vivant dans la province du Sud-Kivu risquent de plus aller à l'école à cause du séisme qui s'était déclaré dans cette province.

Selon un communiqué de l'ONG catholique Caritas, les conséquences de cette catastrophe naturelle sont encore perceptibles au niveau de la communauté. Cette ONG, qui a mené une évaluation auprès des lieux et personnes affectés par ce séisme qui a frappé Bukavu et certaines agglomérations voisines dans la nuit du 06 au 07 août 2015, révèle que les dégâts les plus importants ont été enregistrés au nord du territoire de Kabare où des Églises, des centres de santé, des écoles, des formations sanitaires, des presbytères et des couvents ont été endommagés. Outre des dégâts matériels importants occasionnés par ce séisme, on a déploré la mort d'un homme et plusieurs autres blessés.

Faisant l'évaluation des dégâts sur l'axe nord Kavumu-Katana-Kabamba, Caritas Bukavu a révélé notamment cinq écoles primaires et secondaires, quatre formations médicales, trois couvents, deux bâtiments de l'État, dont les murs ont été sérieusement ébranlés et menacés de s'écrouler à la moindre secousse. « La rentrée scolaire de septembre prochain se trouve sérieusement compromise pour plus de 2000 élèves, dont les écoles ont été endommagées », fait savoir Caritas.

En ce qui concerne la population ci-

vile, onze villages ainsi que le Centre de recherche en sciences naturelles (CRSN) de Lwiro ont subi des dommages importants sur les maisons d'habitations. deux cent soixante-sept ménages se trouvent ainsi affectés et doivent se consacrer à la reconstruction de leurs maisons, au moment où la priorité devrait être donnée plutôt aux activités agricoles, avec le retour des pluies dans cette partie du pays, et à la rentrée scolaire. Actuellement la situation est plus grave. La population a besoin d'être secourue. C'est pourquoi l'archevêque de Bukavu lance un SOS aux personnes de bonne volonté pour assister les victimes de cette catastrophe naturelle. Caritas poursuit ses évaluations sous d'autres axes. Pour leur part, les experts en bâtiments s'attellent à chiffrer le coût de réhabilitation en vue de donner un bilan global de cette catastrophe qui, malheureusement, ne fait pas encore la une de l'actualité humanitaire à cette période des vacances.

Précisons que l'Hôpital général de référence de Katana, connu sous le nom de Fomulac, dont les infrastructures ont été endommagées, est la plus grande formation médicale du Sud-Kivu. Les conséquences des dommages subis par cet hôpital seront lourdes pour des milliers de personnes desservies par cet établissement de référence. Il en est de même du CRSN, connu à l'échelle sous-régionale, dont les infrastructures sont également endommagées.

Aline Nzuzi

CONFÉRENCE-DÉBAT

Le Potentiel et CNC se penchent sur « Guerre d'usure et instabilité en RDC »

Le Groupe de presse Le Potentiel, Radio Télé7 et l'ASBL Conscience nationale congolais (CNC) ont organisé, le 15 août, à la paroisse Notre-Dame-de-Fatima à Gombe/Kinshasa un colloque sur le thème « Guerre d'usure et instabilité en RDC ». Trois principaux orateurs ont livré leurs réflexions par rapport à ce thème.

Freddy Mulumba, vice-président du groupe de presse Le Potentiel, a discoursé sur « Les îlots de stabilité dans l'est de la RDC et après ? ». Le Congo est en instabilité depuis 20 ans, mais cela ne suscite pas des débats de fonds dans le chef des intellectuels. « On ne se pose pas de questions sur les raisons de cette instabilité depuis 1994 », a-t-il dit. Freddy Mulumba a étayé sa réflexion en évoquant la reconfiguration de la Mission des Nations unies pour la stabilisation au Congo (Monusco), les îlots de stabilité et leurs contradictions. La mise en place des îlots de stabilité dans l'est du pays par la Monusco font partie des stratégies du projet de balkanisation de la RDC. C'est le postulat de l'orateur. Depuis l'arrivée en 1999 de la Monuc après l'agression de la RDC par le Rwanda en 1998, a fait remarquer Mulumba, les opérations de maintien de la paix sont devenues multifonctionnelles, intégrant aussi la dimension politique. Installée d'abord à Kinshasa, la Monuc devenue Monusco en 2010 a transféré en 2013 tout son état-major à Goma au Nord-Kivu, où sont également concentrées les ONG internationales présentes en RDC. Et Freddy de faire le rapprochement avec les événements qui ont précédé la création du Soudan du Sud, issu de la balkanisation du Soudan, avec comme sous-bassement le pétrole. La Mission des Nations unies au Soudan (Minus) avait également transféré son

état-major de Khartoum à Juba, actuelle capitale du Soudan du Sud. Ensuite, la mission n'était plus le maintien de la paix, mais le développement. « La Monuc est entrée à l'Ouest pour sortir à l'Est. Va-t-on connaître un référendum comme au Sud-Soudan ? », s'est-il préoccupé. Pour Freddy Mulumba, le scénario de la balkanisation du pays est en marche, en douce, avec la mise en place de ces îlots de stabilité, nonobstant les contradictions de ces îlots avec l'insécurité ambiante dans ces zones de stabilité, générée par des milices non désarmées et opérant au vu et au su des cas-



Les orateurs de la conférence-débat

ques bleus. L'autre contradiction est que les Anglo-Saxons, qui ont soutenu toutes les guerres que la RDC connaît depuis 1998, contribuent à la mise en place des îlots de stabilité.

L'orateur a appuyé ses allégations avec les déclarations des personnalités américaines comme Herman Cohen, ancien secrétaire d'État adjoint aux affaires africaines, qui déclara : « La seule manière de procéder consiste à adopter une solution subtile bénéficiant de l'appui de la communauté internationale », ou encore « au Département d'État, le Kivu fait partie du Rwanda » ; Carson Johnnie, ancien ambassadeur africain dans plusieurs pays africains a déclaré une fois : « Nous sommes parvenus à une telle so-

lution pour mettre un terme au conflit dans l'ex-Yougoslavie par le biais des Accords de Dayton. Nous avons réussi à mettre un terme à la plus longue guerre civile qu'ait connue l'Afrique, le conflit au Soudan, grâce à l'Accord de paix global négocié par les États membres de l'EGAD et appuyé par les États-Unis, la Norvège et la Grande-Bretagne ». Et Mulumba d'exhorter : « Le peuple congolais ne doit pas être naïf en croyant qu'il peut être sauvé par l'ONU noyauté par les multinationales occidentales et les lobbyistes. Le gouvernement doit suivre de plus près

la présence de la Monusco dans l'Est et informé la population à travers la presse. Il faut une mobilisation de toute la population qui est capable de s'opposer aux ambitions des puissances occidentales de balkanisation et d'implosion de la RDC ».

« Les effets de Berlin sur l'Afrique » a été le sous-thème abordé par le premier conférencier, le chercheur panafricain Agamaka Baza Mata. Il s'est plongé dans l'histoire, notamment la conférence de Berlin de 1885 où quatorze puissances occidentales de l'époque se sont retrouvées pour se partager des zones d'influence en Afrique. Et le Congo qui expérimentait déjà la mondialisation, dit-il, avait été le grand sujet de la conférence ; et ces

assises ont résolu que cet espace au cœur de l'Afrique appartient à la Communauté internationale. Malgré l'indépendance acquise en 1960 qui était, pour la communauté internationale, comme un coup d'État mettant fin à la colonisation, ces grandes puissances n'ont eu de cesse d'imposer leurs vues en RDC. Un mois après cette accession à la souveraineté nationale et internationale, les troubles ont repris avec des sécessions. Et chaque fois que les dirigeants du pays ne garantissent pas les intérêts de ces puissances, ces dernières mettent tout en branle, par des guerres et rébellions, pour changer les choses et accéder à nouveau aux ressources du pays. C'est le cas de la rébellion du M23 soutenue de manière ostentatoire par le Rwanda et l'Ouganda, affirme Agamaka. Même si elle a pris fin militairement le 5 novembre 2013, mais la guerre persiste dans l'Est du pays, maintenant l'insécurité et l'instabilité avec la présence des troupes étrangères sur le sol congolais. Agamaka soutient mordicus qu'aujourd'hui, les occidentaux ne peuvent revendiquer un quelconque droit d'ingérence sur la RDC. Tous les documents signés dans ce sens par des anciens chefs coutumiers sont nuls et faux. Également intervenant à la conférence-débat, Antoine Lokongo, docteur en politique internationale de l'Université de Pékin, a planché sur le « Rapport entre les intérêts stratégiques américains et guerre d'usure en RDC (de 1982 à 2013) », sujet tiré de sa thèse de doctorat intitulé « Rapport entre les intérêts stratégiques américains et les guerres d'usure au Congo ». Il fait voir que les guerres d'usure en RDC ont pour origine quatre grandes politiques des USA, adoptées depuis le début de la fin de la guerre froide jusqu'en 2013.

Il s'agit de la politique sur le cobalt congolais (En 1982, les USA veulent avoir le monopole d'exploitation de ce minerai pour leur industrie) qui a été, selon lui, à la base de la guerre de Kolwezi ; du plan Bechtel (consistant à octroyer aux américains l'exploitation de l'essentiel des minerais de la RDC) récusé par Laurent Désiré Kabila et qui a conduit à la guerre d'août 1998 et à son assassinat ; de la loi Obama sur l'intervention humanitaire en RDC (2006) qui a servi de prétexte au CNDP de Nkunda Batware de lancer la rébellion ; la politique de balkanisation de la RDC (2013) exprimée par Russ Feingold, ancien émissaire de Barack Obama dans la région des Grands lacs, et qui a conduit à la guerre du M23. Pour lui, les États-Unis, première puissance libérale du monde, doivent accepter que la RDC commerce avec le partenaire de son choix sans chaque fois lui créer des rébellions et autres instabilités politiques.

Des questions et avis de l'assistance ont enrichi encore plus le débat. Le général Malu Malu a indiqué que l'un des gros problèmes de la RDC se situe au niveau de son armée qui n'est pas disciplinée, efficace, équipée, compétente et capable de défendre les frontières nationales. Pour sa part, le Pr Kabeya a noté que la société civile, cœur culturel et social de la nation, a, en tant qu'une plate-forme, une responsabilité écrasante de stabilisation et de lancement d'un État. « Les problèmes de la RDC, nous les connaissons, les solutions, nous les connaissons aussi. C'est la volonté politique que nous ne connaissons pas », a dit en substance Pierre Mbemba qui a aussi chargé les intellectuels congolais pas suffisamment concernés des problèmes congolais.

Martin Engimo

MARIAGES DES ENFANTS

Ouverture de l'atelier d'élaboration du plan d'action de lutte contre le fléau

Appuyé par l'Unicef, cet atelier qui accouchera d'un plan d'action national de lutte contre les mariages précoces d'une durée de deux ans a été ouvert par la secrétaire générale du ministère du Genre, Jacquie Lufulo, au centre catholique Béthanie.

L'objectif visé au cours de cet atelier de deux jours, soit du 17 au 18 août, est de doter le pays d'un plan d'action de lutte contre les mariages des enfants. Tous les représentants des divisions provinciales du ministère du genre, de la famille et de l'enfant

venus des onze provinces du pays, selon l'ancienne configuration, prennent part à cet atelier auquel se sont joints les acteurs de la société civile et les partenaires impliqués dans la question de protection de l'enfant.

Pour Jacquie Lufulo, les mariages des enfants sont plus nombreux en milieu rural dans les familles qui vivent dans la pauvreté. Ces mariages sont, soutient-elle, une source des revenus pour ces familles.

Pourtant, ils constituent un obstacle aux objectifs du millénaire pour le développement.

« Le mariage précoce est une pratique inique des enfants », reconnaît Jacquie Lufulo tout en soulignant que la loi portant protection de l'enfant stipule que les fiançailles, les mariages qui portent atteinte à la survie des enfants sont interdits. Cependant, regrette-t-elle, cette disposition légale est toujours violée parce que les enfants subissent des pressions des adultes avec malheureusement l'implication de certains acteurs censés dire le droit.

En RDC, le phénomène des mariages précoces est une réalité.

Selon l'enquête démographique et de santé 2013-2014, plus de trois femmes de 25 à 49 ans, soit 62%, étaient en union avant 20 ans. 45% de femmes âgées de 25 à 49 ans sont mariées à un homme avant l'âge de 18 ans. Faisant les projections, l'expert Luyela qui a axé son intervention sur la problématique des mariages précoces indique que d'ici 2030, deux millions de jeunes filles nées entre 2005-2010 seront mariées précocement. Cela avec toutes les conséquences qui en découleraient : exploitation sexuelle, maltraitance, exclusion

sociale, risque pour la jeune fille de mourir en couche, grossesse prématurée, analphabétisme de la jeune fille...

Pour lui, il faut tout mettre en œuvre pour enrayer cette triste réalité qui classe la RDC dans la liste noire des pays où les droits de l'enfant ne sont pas respectés. D'où son appel lancé à tout le monde : « Nous devons aller jusqu'au bout de ce fléau qui gangrène notre société. Il faut impliquer les médias, le personnel médical, les chefs locaux, les acteurs de la société civile... ».

Aline Nzuzi

CENI

Le processus électoral en plein balbutiement

La capacité de la Centrale électorale à organiser les élections urbaines, municipales, locales et provinciales d'ici le 25 octobre prochain est mise à rude épreuve.

La difficulté pour la Ceni à tenir son calendrier publié le 12 février dernier révèle une impasse qui ne dit pas son nom. Le cycle électoral dans son ensemble s'est, en effet, embourbé dans un profond marasme avec le risque de perturber toute la planification des opérations et échéances électoraux. L'impact négatif sur le chronogramme des élections à tous les niveaux est de plus en plus redouté.

À deux mois de l'organisation des premières élections provinciales et locales prévues d'ici le 25 octobre conformément au calendrier électoral global de la Ceni (cycle électoral 2015-2016), tout paraît au rouge. Plusieurs cadres de la Centrale électorale ne font plus mystère sur leur embarras par rapport au retard pris notamment dans les opérations pré-électorales censées baliser la voie vers la tenue des scrutins. Aussi comptent-ils sur les consultations politiques pour que du dialogue politique en gestation sortent des options claires susceptibles d'éclairer le parcours du processus électoral.

L'adoption par les deux chambres législatives de la loi portant répartition des sièges n'a visi-

blement pas résolu le problème. Cette loi dont la promulgation par le président de la République était attendue au plus tard le 20 avril 2015 n'a finalement été libérée par l'institution législative que le 11 août mettant ainsi la pression sur le chef de l'Etat astreint à la promulguer endéans quinze jours pour rester en conformité avec le calendrier global de la Ceni. Même si cela peut être fait, des analystes font remarquer que la Ceni aura de difficultés à rattraper les quatre mois de retard déjà accumulés suite à la non application de son calendrier électoral global.

À moins, peut-être, de les récupérer sur les élections législatives et présidentielles prévues en novembre 2016 quitte à les repousser de quatre mois. Un schéma anticonstitutionnel censé dépasser les délais constitutionnels auxquels tiennent la communauté nationale et internationale. Entretemps, l'on apprend que les candidats gouverneurs de nouvelles provinces issues du découpage se font encore désirer dans ces nouvelles entités peu viables et butées à diverses contraintes liées à leur développement. L'engouement n'y est presque pas. Le

soubassement juridique des dites élections sur le plan juridique est déjà sujet à caution étant entendu que les députés provinciaux qui constituent le corps électoral sont hors mandat. De quelle légitimité vont alors se prévaloir les gouverneurs élus dans des conditions aussi burlesques ? Une interrogation qui repose la sempiternelle problématique de la légitimité des institutions à l'image du Sénat en place depuis 2006.

En tout état de cause, il se dégage un scepticisme manifeste quant à la capacité de la Ceni à organiser les locales d'ici le 25 octobre, le temps jouant désormais contre elle. D'après certaines indiscretions, il appert que la centrale électorale qui a déjà tiré les conséquences de l'adoption tardive par le Parlement de la loi portant répartition des sièges aux municipales et locales, serait sur le point de publier un nouveau calendrier réaménagé en fonction de la nouvelle donne.

Tout cet imbroglio apporte de l'eau au moulin des partisans du dialogue qui estiment qu'il serait de bon aloi de clarifier les choses sur une table de discussion. D'autres cependant pensent qu'il y a lieu de postposer les locales en 2017 quitte à se focaliser en toute sérénité sur les législatives et la présidentielle de 2016.

Alain Diasso

PARTIS POLITIQUES

L'Adeli affiche déjà ses marques

Ce nouveau-né venu grossir les rangs des forces acquises au changement s'inscrit d'ores et déjà dans le combat pour l'alternance politique en 2016.

La sphère politique congolaise vient de s'enrichir d'une nouvelle formation politique. Il s'agit de l'Alliance des démocrates pour la liberté (Adeli) qui vient apporter de l'eau au moulin de l'opposition acquise au changement en quête d'un nouveau souffle. Son fondateur et président national, le député Francis Mbengama par ailleurs vice-président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa espère que l'Adeli trouvera sa place dans le microcosme politique congolais où il entend apporter sa touche. En si peu de temps, le parti est déjà en train de tisser sa toile. La preuve de son enracinement social a été administrée le week-end dernier au terrain municipal de Masina lors de sa sortie officielle négociée devant un grand public. L'occasion était belle pour le président Francis Mbengama de présenter officiellement et, à tour de rôle,

tous les candidats du parti retenus pour les prochaines élections. Ces derniers ont été exhortés à se battre à fond pour remporter les scrutins à tous les niveaux. C'est dans une parfaite communion d'esprit et de cœur que s'est déroulée la manifestation qui fut précédée par un carnaval dans les grandes artères du quartier Kingabwa dans la commune de Limete. Une démonstration de force, pourrait-on dire, au regard de l'affluence provoquée par ce chevauché marqué notamment par la visite du « pont Francis Mbengama ». Le point de chute de cette tournée improvisée fut l'escale effectué au terrain Waya Waya en cours de réhabilitation grâce à l'implication de l'Assemblée provinciale de Kinshasa. Le président Francis Mbengama et sa suite ont également apprécié la qualité de l'asphaltage de la route Waya Waya avant d'atterrir au nouveau siège fédéral de l'Adeli situé dans la même commune de Limete.

« Tout pour le peuple », tel est le credo de cette formation politique qui entend, à travers son

action politique, résoudre tant soi peu les différents problèmes sociaux et économiques qui accablent les congolais en général et les kinois en particulier tout en freinant leur épanouissement intégral. L'Adeli, à en croire son président, s'impose comme défi de sortir les congolais du carcan de la misère, du chômage et de toute autre forme d'aviilissement afin d'impulser une nouvelle dynamique axée sur la recherche du bien-être collectif. Il s'agit, plus concrètement, de les amener à regarder dans une même direction de sorte à canaliser leurs aspirations autour d'un idéal commun.

L'Adeli prône la promotion des valeurs démocratiques en favorisant la liberté d'expression, la liberté d'adhésion et la liberté d'appartenance à un parti politique, des valeurs qui peinent à se matérialiser dans certains regroupements politiques en RDC. Notons que l'Adeli s'inscrit dans le combat pour l'alternance politique en 2016 en RDC.

A.D.

ÉDUCATION

Lancement de la campagne d'inscription des enfants à l'école primaire 2015-2016

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et Initiation à la Nouvelle citoyenneté (EPS-INC), Maker Mwangu, a lancé la campagne nationale d'inscription des enfants de 6 à 7 ans à l'école primaire pour l'année 2015-2016. c'était dans l'enceinte de l'école primaire Kilimani située dans la commune de Kintambo.

La campagne d'inscription des nouveaux entrants vise à inscrire plus de 2 millions d'enfants de 6 à 7 ans en première année primaire et se base sur les résultats de l'enquête nationale sur les enfants et adolescents en dehors de l'école réalisée en 2012 qui relève que 7,3 millions d'enfants et adolescents de 5-17 ans sont en dehors de l'école.

La campagne d'inscription pour l'année 2015-2016 s'appuie à la fois sur l'un des principaux axes du Plan intérimaire de l'éducation, en l'occurrence l'accroissement de l'accès et de l'accessibilité à l'enseignement primaire, et sur la mise en œuvre de la loi-cadre du 11/02/2014.

Pour le ministre de l'EPS-INC, trop d'enfants entrent de manière tardive dans le système scolaire avec comme conséquence des mauvais résultats. Nous devons, rencherit-il, corriger cela en réduisant les barrières qui favorisent l'exclusion scolaire. Il s'agit notamment du coût de la scolarisation, de la distance entre l'école et la résidence, de l'inégalité dans la répartition des infrastructures scolaires, de l'insuffisance des ressources humaines et des four-

nitures scolaires et des conflits armés. Maker Mwangu a lancé un appel aux parents à faire non seulement inscrire leurs enfants à l'école mais surtout les maintenir le plus longtemps possible à l'école.

Des signes encourageants

La représentante adjointe de l'Unicef, Sylvie Fouet, a salué des progrès réalisés durant les deux dernières campagnes qui ont montré des signes encourageants avec une augmentation annuelle d'environ 10% du nombre de nouveaux entrants. Grâce à ces campagnes, plus de deux millions d'enfants garçons comme filles ont été inscrits.

L'école étant l'avenir de nos enfants, souligne Sylvie Fouet, elle assure leur bien-être et fait d'eux de bons citoyens. « Elle contribue aussi à créer un environnement de paix et améliorer la vie des communautés. La place des enfants est à l'école, aucun facteur d'exclusion n'est acceptable. C'est la responsabilité des écoles et du secteur scolaire de maintenir les enfants à l'école en mettant en place des systèmes d'alertes et de suivi efficace en cas d'absence d'un enfant dans la salle de classe, en vue de favoriser la rétention des enfants de 6 à 7 ans nouvellement inscrits en première année », dit-elle. Sylvie Fouet a remis symboliquement des kits scolaires pour les élèves et les enseignants ainsi que des kits sportifs (ballons, vareuses, tennis et filets) au ministre de l'EPS-INC.

Aline Nzuzi

CPI

Liberté provisoire sous conditions pour Fidèle Babala et compagnie

La Chambre de première instance VII vient de confirmer la première sentence prise à l'encontre des prévenus en octobre 2014 par la Chambre préliminaire II qui leur octroie une remise en liberté provisoire.

Aimé Kilolo Musamba, Jean-Jacques Mangenda Kabongo, Fidèle Babala Wandu et Narcisse Arido, tous poursuivis pour subornation des témoins dans le cadre de l'affaire le procureur contre Jean-Pierre Bemba restent en liberté provisoire. Une liberté assortie toutefois de certaines conditions. Les quatre accusés sont notamment tenus de donner un préavis à la Cour de tout voyage depuis les lieux où ils résident actuellement, y compris la destination, leur contact et la durée du voyage. La même décision de la Cour ajoute concernant Jean Pierre Bemba qu'il reste en détention dans le cadre d'une autre affaire en rapport avec les crimes contre l'humanité prétendument commis en République centrafricaine.

Entre-temps, l'on apprend que le procès pour des atteintes présumées à l'administration de la justice dans le contexte de cette nébuleuse affaire doit s'ouvrir le 29 septembre prochain. À ce sujet, il sied de rappeler que le 11 novembre 2014, la Chambre préliminaire II avait confirmé, en partie, les charges à l'encontre de Jean-Pierre Bemba Gombo, Aimé Kilolo Musamba, Jean-Jacques Mangenda Kabongo, Fidèle Babala Wandu et Narcisse Arido et les a renvoyés en procès pour des atteintes présumées à l'administration de la justice dans le contexte de l'affaire le procureur contre Jean-Pierre Bemba Gombo. Fidèle Babala et ses amis, y compris Jean Pierre Bemba, accusés d'avoir fabriqué des faux témoignages pour empêcher l'administration correcte de la justice, devront donc comparaître à la Cour pénale internationale (CPI) le 29 septembre prochain. Affaire à suivre.

A.D.

KINSHASA

Un atelier sur le droit à la santé et ses trois déterminants sociaux

L'activité, organisée par le partenariat entre l'Étoile du sud (EDS) et le Collectif de développement intégré au Congo (Codic), s'inscrit dans une suite d'activités visant à sensibiliser, organiser et mobiliser les populations, afin de la rendre plus responsable face à son bien-être.

Les travaux prévus du 27 au 28 août, dans la grande salle de réunion de la paroisse Notre-Dame-de-Fatima, à Gombe, se tiendront sur le thème général « Pour un empowerment populaire sur l'eau, la salubrité et la participation communautaire » et ils visent l'élaboration d'un cahier des résolutions concertées sur les trois déterminants sociaux de la santé (3 DSS). Cet atelier regroupera plus ou

moins trois cents délégués parmi lesquels les experts du gouvernement, les délégués des associations des vingt-quatre communes de la ville de Kinshasa, les délégués des associations des provinces, les scientifiques, les intervenants dans les actions en eau, salubrité et participation communautaire ainsi que les populations locales.

Dans le cadre d'un plan concerté, les deux organisations, souligne-t-on, ont planifié une série d'activités partant des concertations des populations dans les comités, des enquêtes sociales sur ces trois déterminants sociaux de la santé à Kinshasa et Lubumbashi, et autour des résolutions du Forum sur la paix, la santé et le développement durable au Kivu.

Ces activités, prévues dans le

cadre de ce programme, vont aboutir à une marche pour le droit à la santé dont l'objet est la participation de la population dans l'amélioration de ses conditions de vie par leur contribution, contenue dans des cahiers des charges qui seront déposés aux Parlements national et provinciaux, aux gouvernements national et provinciaux et aux autorités concernées.

Justifiant cette activité, les organisateurs ont noté que de l'analyse du contexte, 3DSS émergent comme prioritaires pour la population. Il s'agit de la promotion de la participation communautaire, la salubrité et l'accès à la gestion de l'eau. À l'en croire, ces 3DSS touchent tous directement la vie quotidienne de la population à cause, d'une part, de l'importance fon-

damentale de ces déterminants sociaux de la santé pour le bien-être de chacun et, d'autre part, toute amélioration des conditions de vie grâce à une action sur ces déterminants sociaux de la santé permettra de promouvoir une prise de conscience par la population de son rôle potentiel comme acteur de sa santé et de son bien-être.

Poussés à défendre ses propres droits

Ces deux ONG ont trouvé donc impératif que ce soit la population tout entière, les organisations sociales, les syndicats et les groupes mutuels qui s'organisent et participent activement pour défendre leurs droits et régler les problèmes liés à l'eau, la salubrité et la participation communautaire. Et, pour y

arriver, il était également important que les actions soient développées en complémentarité avec l'État, qui devra aussi être incité à développer son rôle social alors que la société civile peut apporter sa connaissance du terrain et organiser un plaidoyer concret et constructif.

Cette rencontre permettra, en effet, de constituer un cahier des recommandations et résolutions; d'établir un plan d'empowerment des populations pour les 3DSS (eau, salubrité et participation communautaire) qui sera porté par les délégués à l'Atelier et instituer un cadre de concertation pérennante entre les associations, les CSP et les autorités locales sur les 3DSS.

Lucien Dianzenza

FOOTBALL

Prestation des RD-Congolais de l'étranger

Le sélectionneur de la RDC, Florent Ibenge, a récemment rendu publique une liste des quarante-huit joueurs présélectionnés pour le match de la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations prévue en 2017 au Gabon. L'on se souvient que Florent Ibenge avait déclaré avant la CAN 2015 qu'il base la sélection d'un joueur sur des critères, entre autres, le niveau du championnat où évolue le joueur, sa régularité en club, sa vie de groupe. Et les joueurs devraient donc intérioriser ces conditions pour espérer faire partie des Léopards de la RDC. Il y a peu, les championnats ont repris en Europe où évolue la quasi-totalité des joueurs des Léopards. Et beaucoup d'entre eux ont été titulaires en clubs, d'autres n'ont pas encore repris, ou finalisent encore des éventuels transferts alors que la fin du mercato d'été est fixée au 31 août à minuit.

En Angleterre en deuxième journée du championnat, le capitaine des Léopards Youssouf Mulumbu (sur la liste d'Ibenge) blessé a été absent lors de la victoire de son nouveau club Norwich sur Sunderland (3-1). Déjà titulaire lors du match nul de la première journée face à Chelsea, Chancel Mbemba a occupé le flanc droit de Newcastle battu par Swansea (0-2). Et Yannick Bolasie (sur la liste d'Ibenge), également titulaire lors de la victoire de Crystal Palace en première journée face à Norwich, n'a pas pu finir le match contre Arsenal en deuxième journée, sorti à la 46^e minute sur blessure. Arsenal a finalement remporté la partie par deux buts à un. En deuxième division anglaise (Championship), le milieu de terrain Jacques Maghoma (sur la liste d'Ibenge) est entré en jeu à la 90^e minute du côté de Birmingham qui a imposé une égalité de deux buts partout à Burnley. Kazenga Lualaba, pour sa part, été titulaire lors de la victoire de Brighton sur Fulham (2-1). Tshibola n'est pas monté sur l'aire de jeu lors du match nul de zéro but partout entre son club Reading et Leeds. Benik Afobe Tunani a, quant à lui, été titularisé à l'attaque de Wolverhampton tenu en échec par Hull City (1-1). Et en troisième division an-

glaise (League One), le colosse défenseur Gabriel Zakuani (sur la liste d'Ibenge) de Peterborough a rendu une belle copie lors de la victoire de son club sur Colchester par deux buts à un. En Allemagne, Elias Katchunga a fait son apparition en jeu à la 61^e minute lors du succès de son club Ingolstadt récemment promu en Bundesliga sur Mainz (1-0), alors que le défenseur Assani Lukimya Mulongoti a été titulaire lors de la nette défaite de son club Werder Breme face à Schalke 0-4. L'on a noté, cependant, l'absence du milieu Cédric Makiadi (sur la liste d'Ibenge) dans les rangs de Werder Breme pour ce match. Au Pays-Bas, Nathan Kabasele et son club Graaafschap ont sombré à domicile face à Zwolle (0-3), alors que Jordan Botaka (sur la liste d'Ibenge), entré à la 55^e minute de jeu, et Excelsior Rotterdam ont fait match nul (2-2) avec AZ Alkmaar. Le défenseur Abel Tamata, blessé, a été absent lors de la défaite de son club Groningen (0-2) face à PSV Eindhoven.

En Belgique, Hervé Kage (sur la liste d'Ibenge), entré à la 54^e minute de jeu, n'a pas empêché la défaite de son nouveau club Courtrai face à Bruges (1-2), alors que son nouveau coéquipier Landry Mulemo n'a pas joué. Boli Bolingoli Mbombo a été

remplaçant du côté de Bruges. Christian Kabasele (sur la liste d'Ibenge) et Tshimanga ont été titulaires avec Genk victorieux de Westerlo par deux buts à un. Leur coéquipier Mboyo n'a pas joué. Jordan Lukaku a participé à la surprenante victoire d'Ostende (3-1) sur Anderlecht alors que Samy Joël titulaire, Jonathan Benteke (jeune frère de Christian Benteke de Liverpool) et Ekan-gamene (remplaçants) n'ont pu éviter le naufrage de Zulte Waregem face à Waasland (1-3). Par ailleurs, Neeskens Kebano et Dieumerci Ndongala (les deux sur la liste d'Ibenge) ont été titulaires lors de la défaite de Charleroi face à Louvain (0-2), alors que le gardien de but Parfait Mandanda est resté sur le banc des remplaçants. Badibanga et Mujangi Bia ont débuté la partie dans les rangs de Standard de Liège contre Mouscron (1-1). Yannis Mbombo était lui aussi dans le onze de départ de St Truiden battu par Gent (0-1). En Suisse, l'on souligne la titularisation du gardien de but Joël Kiassumbua (sur la liste d'Ibenge) à Wohlen (D2) victorieux de Wil par trois buts à un.

En France, Aristote Ndongala n'a pas été aligné lors du match nul de son club, Nantes face à Angers (0-0). Jordan Nkololo (sur la liste

d'Ibenge) a été remplaçant du côté de Caen qui a battu Toulouse (1-0). Marcel Tisserand (sur la liste d'Ibenge) n'est pas monté sur l'aire de jeu du côté de Toulouse, laissé sur le banc. Nill De Pauw titulaire et Guingamp ont perdu à domicile face à Lyon (0-1), Arnold Mvuemba a été laissé sur le banc du côté des Gones. Chris Mavinga (sur la liste d'Ibenge) et Troyes ont fait match nul de trois buts partout avec Nice. Titulaire, Mavinga a écopé d'un carton rouge. Entré à la 58^e minute, Omenuke Mfule (sur la liste d'Ibenge) a puis participé au succès de Reims sur Marseille (1-0), et John Tshibumbu (sur la liste d'Ibenge) est rentré sur le terrain à la 63^e minute lors de la défaite de Gazelec Ajaccio face au Paris Saint-Germain (0-2). En Ligue 2, l'on note l'absence de Clark Nsikulu lors du match nul d'Evian TG face à Ajaccio (1-1). Le jeune gardien de but Riffi Mandanda (sur la liste d'Ibenge) est resté sur le banc du côté d'Ajaccio, lui qui venait de qualifier son club en Coupe de la Ligue face à Lens en arrêtant deux tirs au but. Lors du résultat d'égalité entre Lens et Créteil (1-1), Jordan Ikoko (Lens) et Hérita Ilunga (Créteil) sont restés sur les bancs des remplaçants. Pour sa part, Christian Kinkela a été buteur avec Paris FC vainqueur de Le Havre (3-0). L'ancien international rd-congolais est entré dans le cours du jeu, à la 76^e minute. Harrison Manzala a été absent du côté de Le Havre. Enfin, Lusamba a pris part à la victoire de Nancy sur Brest (3-0). Au Portugal, signalons la titularisation de Ginanelli Imbula (sur la

liste d'Ibenge) lors de la victoire de Porto sur Guimaraes (3-0), alors qu'André Bukia de Boavista n'a pas joué face à Setubal (2-2), étant blessé.

Notons que le milieu récupérateur Wilson Kamavuaka (pré-convoqué par Ibenge) a été titulaire avec Sturm Graz face à Rapid Vienne en deuxième journée du championnat d'Autriche. En Bulgarie, Jody Lukoki (sur la liste d'Ibenge) et Ludogorets ont perdu face à Lok Plovdiv par zéro but à un, alors qu'en Irlande, Patrick Nzuzi a été sur le banc lors de la large victoire de son équipe Sligo Rovers face à Drogheda.

En Chine, Jeremy Bokila (sur la liste d'Ibenge) a participé à la victoire de Guangzhou sur Liaoning (1-0). En Suède, René Makondele (titulaire) et Hacken n'ont pas fait le poids face à Göteborg (0-4). Dieumerci Mbokani (sur la liste d'Ibenge) n'a pas participé à la victoire de son club Dynamo Kiev face Karpaty (3-0) au championnat d'Ukraine.

En Turquie, Nzuzi Toko (sur la liste d'Ibenge) a été titulaire lors de la défaite d'Eskisehirspor (0-2) face à Fenerbahçe. Récemment transféré dans ce club, Cédric Mongongu (sur la liste d'Ibenge) n'a pas été aligné à côté de son compatriote Toko. Et en D2 Turque, l'on signale la titularisation de Larys Mabiala lors du match à égalité entre son club Kayserispor et Osmanlispor (1-1), alors que Distel Zola (sur la liste d'Ibenge) n'a pas fait ses débuts avec sa nouvelle formation Samsunspor qui a largement battu Altinordu (4-0).

Martin Engimo

Les mécaniciens de Pointe-Noire formés à la nouvelle technologie mécanique

Après trois mois de formation de mise à niveau au CEFA en vue de leur adaptation à la technologie actuelle, 50 mécaniciens de Pointe-Noire ont reçu le 13 Août à la Chambre consulaire de Pointe-Noire, leurs diplômes de fin de formation en présence de Sylvestre Didier Mavouenzela, président de ladite chambre.

Cette formation a été rendue possible grâce au Fonds d'appui à coûts partagés (Facp) mis en place par les accords entre la Banque mondiale et le gouvernement congolais, dans le cadre du projet d'appui à la diversification de l'économie (PADE). 80% de la formation ont été financés par le Facp et les 20%, par la chambre consulaire.

Selon Jean-Michel Mavoungou, responsable du point focal formation, qui a commencé en mars dernier, les étudiants artisans étaient repartis en trois vagues et ont suivi des modules en technologie diesel, essence, électronique, électricité, pneumatique. Deux autres modules transversaux à savoir: l'accueil des clients et la gestion comptable sont venus garnir leurs bagages intellectuels.

En saluant les organisateurs, les formateurs pour leur disponibilité et leur dévouement, Timothée Makani, étudiant artisan a dit, s'adressant au président de la

chambre consulaire: « Nous vous rassurons que nous traduirons dans les faits ce que nous avons appris et dans les jours à venir vous pourrez nous visiter pour le constater ».

Pour Sylvestre Didier Mavouenzela, la formation des mécaniciens doit continuer puisque, depuis quelques temps, le besoin en mécaniciens est plus que pressant avec les véhicules, devenus de plus en plus sophistiqués avec l'électronique embarquée. Or, la plupart des mécaniciens artisans ont appris sur le tas et n'ont pas la connaissance en la matière, il faut donc continuer à renforcer les capacités pour répondre aux besoins de prestations générées par l'augmentation du trafic dans le pays et de conclure « Vous avez connu le CEFA. Je souhaiterais qu'il devienne votre maison puisque la chambre de commerce compte monter avec vous un centre de ressources professionnelles avec tout l'outillage déjà disponible au niveau du CEFA. Aussi, souhaiterais-je que vous vous organisiez en associations de mécaniciens pour que vous continuiez à progresser ; car vous avez plusieurs choses à faire ensemble, telles que : la création des centrales d'achats, l'échange des informations... La chambre est prête à vous accompagner ».

Hervé Brice Mampouya

11^e JEUX AFRICAINS

L'équipe «Femmes-Unies» promet une bonne prestation au Nzango

Classée troisième à l'issue de la première édition du championnat national de nzango qui s'est déroulé du 1^{er} au 8 août à Pointe-Noire, l'équipe Femmes-Unies (la meilleure de la ville océane) a promis remporter le tournoi d'exhibition du nzango aux 11^e Jeux africains de Brazzaville.



La photo de l'équipe Femmes-Unies» photo Today»

À l'issue du championnat national de nzango qui a permis à Patrick Tchimangas et ses protégées d'occuper la 3^e et dernière marche du podium sur 25 équipes engagées venues de six départements à savoir, Brazzaville, Niari, Pointe-Noire, Bouenza, Pool et le Kouilou, les dirigeantes de Femmes-Unies, championnes du département de Pointe-Noire se préparent pour le tournoi d'exhibition des Jeux africains. Cette équipe fait partie des cinq retenues pour représenter la ville de Pointe-Noire à ces Jeux.

Le troisième trophée remporté par les championnes de Pointe-Noire, hôtes de la première édition du championnat national est un prix consolateur comme l'a souligné Patrick Tchimangas, président fondateur de Femmes-Unies. « La troisième place pour nous à ce championnat, c'est une grande consola-

tion parce que Pointe-Noire a montré que le nzango moderne a commencé ici. Ce n'était pas facile parce que nous sommes troisièmes sur plus de vingt équipes. Les filles ont mérité », a-t-il déclaré avant d'ajouter : « Nous sommes tout au moins qualifiés pour les Jeux africains grâce à notre titre de champion départemental. Notre ambition est d'être parmi les meilleures équipes même-ci, à Brazzaville il s'agira de montrer à l'opinion internationale que le nzango qui était un jeu traditionnel est désormais un sport réglementé et pratiqué au Congo ».

De son côté l'entraîneur de cette équipe, Célestin Mbéri s'est dit fier de ses nzangoises. « Nous ne sommes pas déçus parce qu'au sport, c'est le meilleur qui gagne.

Au niveau de la fédération toutes les équipes se valent. Déjà notre défaite en demi-finale face à l'AS Cheminots a été une surprise et on s'est rattrapé en occupant la dernière marche du podium sur plus de 20 équipes que nous étions. En tant que représentant de notre département aux Jeux africains, nous continuons à travailler deux fois par semaine pour conserver notre forme parmi les meilleures équipes à Brazzaville ». Le même objectif est assigné par toutes les joueuses de Femmes-Unies : « Nous allons représenter valablement notre ville aux Jeux africains avec l'unique ambition de ramener le trophée à Pointe-Noire », a indiqué la capitaine de l'équipe, Dorcia Bayi.

Charlem Léa Legnoki

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr





Ensemble, portons les couleurs du Congo à travers le monde

En cette journée de célébration de l'indépendance, ECAir est fière de porter haut les couleurs du Congo à travers chacune des destinations qu'elle dessert. C'est notre engagement quotidien.



Bonne fête de l'Indépendance



Bienvenue chez vous !

www.flyecair.com

Tél: + 242 06 509 05 25

Suivez nous sur  

COMMUNIQUÉ

La société des Assurances et Réassurances du Congo(ARC) prie les personnes dont les noms et prénoms sont cités ci-dessous de se présenter à leur Agence sise face stade FRANCO ANSELMI POINTE-NOIRE pour affaire les concernant

N° D'ORDRE	N° SINISTRE	SURVENANCE	ASSURE	TIERS
1	15046/07 R1	03/07/2007	SOCOTRANS	MAWAMA FOUITI CLEMENTE
2	130577/4/07 R9	29/07/2007	TCHICAYA DIDIER	MALANDA ALICE
3	130577/4/07 R9	29/07/2007	TCHICAYA DIDIER	KOUTIBA GRACE
4	130577/4/07 R9	29/07/2007	TCHICAYA DIDIER	BOUITI MALANDA
5	130577/4/07 R9	29/07/2007	TCHICAYA DIDIER	MAGNOUNGOU EMILIE
6	130577/4/07 R9	29/07/2007	TCHICAYA DIDIER	BALOU LOUIS FRANCOIS
7	130577/4/07 R9	29/07/2007	TCHICAYA DIDIER	BOUITI WADIS GRACE DEBORA
8	130577/4/07 R9	29/07/2007	TCHICAYA DIDIER	MISSAMOU NOELLE
9	1062/3/91	09/10/1991	MOUANDA GABRIEL	MOHAMED EL AGHAB OULD ELEMINE
10	1062/3/91	09/10/1991	MOUANDA GABRIEL	MOHAMED LEMINE OULD MOHAMED VAL
11	1062/3/91	09/10/1991	MOUANDA GABRIEL	KARL OULD YOUBA
12	1062/3/91	09/10/1991	Mre Jean KIORI P/C AD	DIASSARILA SUZANNE
13	130982/4/01 R2	30/09/2001	GAMASSA ALAIN PENSE	NKOUKA MATSIMOUNA
14	14003/12 R1	12/08/2012	SGS MINERAL & LABORATOIRE	LUI-MÊME
15	130750/3/03 R1	01/11/2003	CONGOLAISE INDUSTRIELLE DE BOIS	NGOUBI DONAL
16	130750/3/03 R1	01/11/2003	CONGOLAISE INDUSTRIELLE DE BOIS	ASSEH ROCK
17	130750/3/03 R1	01/11/2003	CONGOLAISE INDUSTRIELLE DE BOIS	KALLO HILAIRE
18	130750/3/03 R1	01/11/2003	CONGOLAISE INDUSTRIELLE DE BOIS	BOBA DESTIN
19	130750/3/03 R1	01/11/2003	CONGOLAISE INDUSTRIELLE DE BOIS	MEGNAMISS
20	130750/3/03 R1	01/11/2003	CONGOLAISE INDUSTRIELLE DE BOIS	MOSSENGUE CEDRICK
21	130750/3/03 R1	01/11/2003	CONGOLAISE INDUSTRIELLE DE BOIS	OLEA THIERRY
22	130750/3/03 R1	01/11/2003	CONGOLAISE INDUSTRIELLE DE BOIS	ABEDINE FRANCOIS
23	130750/3/03 R1	01/11/2003	CONGOLAISE INDUSTRIELLE DE BOIS	ZEBENGOU WILKA
24	130750/3/03 R1	01/11/2003	CONGOLAISE INDUSTRIELLE DE BOIS	ELENGA INGOBA
25	130750/3/03 R1	01/11/2003	CONGOLAISE INDUSTRIELLE DE BOIS	ELIEME LAURETTE
26	130750/3/03 R1	01/11/2003	CONGOLAISE INDUSTRIELLE DE BOIS	ALLANGOYE
27	130750/3/03 R1	01/11/2003	CONGOLAISE INDUSTRIELLE DE BOIS	NGOUBI MOUENI
28	130750/3/03 R1	01/11/2003	CONGOLAISE INDUSTRIELLE DE BOIS	OBILI SOPHIE
29	130750/3/03 R1	01/11/2003	CONGOLAISE INDUSTRIELLE DE BOIS	NGOUBI MURIELLE
30	130750/3/03 R1	01/11/2003	CONGOLAISE INDUSTRIELLE DE BOIS	DIENGUILA STEVY
31	130750/3/03 R1	01/11/2003	CONGOLAISE INDUSTRIELLE DE BOIS	DJOBEGUY
32	130750/3/03 R1	01/11/2003	CONGOLAISE INDUSTRIELLE DE BOIS	LENGORA FORTUNE
33	130750/3/03 R1	01/11/2003	CONGOLAISE INDUSTRIELLE DE BOIS	DIAMOUANGANA GISELE
34	130750/3/03 R1	02/11/2003	CONGOLAISE INDUSTRIELLE DE BOIS	BAWENDE GERTRUDE
35	130750/3/03 R1	01/11/2003	CONGOLAISE INDUSTRIELLE DE BOIS	BESSIMBA CAROLINE
36	130010/1/93	03/01/1993	COMETTI JEAN PHILIPPE	TONOLO MARIE
37	130080/4/06 R11	09/02/2006	PAMBOU JOACHIM	ELELY AMONDA ARTHUR BRICE
38	130633/2/09 R8	16/08/2009	ZOBA BLANDINE	ZOBA BLANDINE
39	130176/3/03 R2	10/02/2003	TAMAN INDUSTRIE	RORALAC
40	130929/3/01	21/08/2001	MAHOUNGOU	MAKAYA JEAN BLAISE
41	13376/4/98	01/07/1998	CTHIBOTA MONGO	POATY PATRICIA
42	13376/4/98	01/07/1998	CTHIBOTA MONGO	MASSOUKOULA BOUITY
43	13376/4/98	01/07/1998	CTHIBOTA MONGO	MAKOSSO NZINGA LYDIA
44	13376/4/98	01/07/1998	CTHIBOTA MONGO	TCHIBOUANGA BEATRICE
45	13376/4/98	01/07/1998	CTHIBOTA MONGO	OUADIABANTOU BLAISE
46	13376/4/98	01/07/1998	CTHIBOTA MONGO	SITOU URBAIN
47	13376/4/98	01/07/1998	CTHIBOTA MONGO	GOMA CHRISTIAN
48	13376/4/98	01/07/1998	CTHIBOTA MONGO	TCHIBINDA JEAN FIDELE
49	13376/4/98	01/07/1998	CTHIBOTA MONGO	BATCHI JEAN DIDIER
50	13376/4/98	01/07/1998	CTHIBOTA MONGO	BOUANGA GILBERT
51	13376/4/98	01/07/1998	CTHIBOTA MONGO	MAVOUNGOU ANTOINE
52	13376/4/98	01/07/1998	CTHIBOTA MONGO	TCHITOUA MOUNTOU
53	13376/4/98	01/07/1998	CTHIBOTA MONGO	NIANGUI MAKAYA
54	13376/4/98	01/07/1998	CTHIBOTA MONGO	MBEHOUA ROSALIE
55	13376/4/98	01/07/1998	CTHIBOTA MONGO	POUABOU MARTIN
56	13376/4/98	01/07/1998	CTHIBOTA MONGO	TCHICAYA NZINGA JULIEN
57	13376/4/98	01/07/1998	CTHIBOTA MONGO	MAKOSSO ROLAND JOUVENAL
58	13376/4/98	01/07/1998	CTHIBOTA MONGO	NGOMA LOUIS
59	600289/97	1997	MAHAMATOU	TCHIBINDA
60	13815/97	1997	MANKENDA	DANGUI
61	13010/93	1993	COMPETTI	PASSAGER
62	16004/09	2009	SOCOTRANS	TIERS
63	60169/4/89	20/08/1989	S.T.P.N	NZABA FERDINAND

ELIMINATOIRES CAN 2017

Une présélection qui suscite le débat

La Fécofoot a publié ce lundi une liste de 27 joueurs présélectionnés pour le déplacement en Guinée Bissau, comptant pour la deuxième journée des éliminatoires de la CAN 2017. Cette présélection suscite bien des débats chez les supporters congolais, inquiets depuis le match nul concédé face au Kenya et par les tensions qui ont émaillé l'après-match, en juin dernier



C'est une habitude dans le football ; les listes sont systématiquement commentées, discutées et contestées. Et cette présélection ne déroge pas à la règle, provoquant des débats passionnés et passionnants, notamment sur les réseaux sociaux. L'absence de plusieurs joueurs, dont le trio Delarge-N'Ganga-Ondama et l'incertitude autour de la condition physique de plusieurs éléments (Bouka Moutou, Massengo, Malonga, Bifouma) sont au centre des débats à l'approche d'un déplacement crucial pour l'avenir des Diables rouges.

Cadre de la défense, le polyvalent N'Ganga n'est pas dans le groupe

Chez les absents, trois cas interpellent particulièrement : Francis N'Ganga a retrouvé son meilleur niveau en ce début de saison. Mais malgré des prestations de qualité en Ligue Europa avec Charleroi, il ne figure pas dans cette liste. Solide lorsqu'il a dépanné à droite (au Nigeria et contre l'Afrique du Sud), comme milieu gauche

(Gabon) ou dans l'axe (Burkina), il était l'un des cadres de la défense. Son absence subite pose donc question et son nom revient avec insistance dans les bouches ou commentaires de supporters intrigués.

Titulaire au Slovan, habitué des joutes européennes, Delarge encore absent

D'aucuns s'inquiètent de l'absence de Dzon Delarge, titulaire au Slovan Liberec et buteur en préliminaire de l'Europa Ligue,



dont il sera l'un des deux seuls représentants congolais cette saison avec Ndinga. Il n'est plus appelé depuis les 4^e et 5^e journées des éliminatoires de la CAN 2015 (et une quinzaine de minutes de jeu face au Nigeria, à Pointe-Noire). Avec 16 matchs européens au compteur, Delarge est l'un des Congolais en activité les plus expérimentés (derrière les 19 matchs de Ndinga et les 25 de Christopher Samba). Capable de jouer sur les deux côtés, de défendre et de percuter, fait-il les frais de critères extra-sportifs ?

Ondama absent, mais pas Ndinga : deux poids, deux mesures ?

Egalement absent, Fabrice Ondama, buteur le 9 août avec le WAC face à Al-Ain en match amical, paye probablement son altercation avec le sélectionneur national, après sa sortie boudeuse et inappropriée face au Kenya. Mais alors, quid du cas Ndinga, qui n'avait pas honoré sa sélection, en juin ? Le milieu du Lokomotiv Moscou est de retour dans la liste, comme si de rien n'était. Pour le public congolais, sevré d'explications, il devient difficile de ne pas y voir un « deux poids, deux mesures ».

Lépicier, Itoua et Igor Nganga encore écartés

Passons sur les cas d'Igor Nganga, de Maël Lépicier et de Bernard Itoua, qui ne semblent pas entrer, de longue date pour Itoua et Lépicier, dans les choix techniques du sélectionneur, malgré leur statut de titulaire dans leurs clubs respectifs. Bien évidemment, des critères tactiques et techniques peuvent justifier les choix du sélectionneur à leur égard. Mais alors que la défense de l'AC Léopards



est une fois de plus handicapé par l'arrêt du championnat na-

tional (7 buts encaissés lors des 6 matchs de Coupe de la Confédération) et que l'incertitude plane sur l'état physique de plusieurs joueurs de la diaspora, la priorité ne devrait-elle pas être donnée à la forme du moment ?

Bouka Moutou et Malonga appelés malgré une condition physique incertaine

Pour Arnold Bouka Moutou, qui n'a pas joué depuis la 37^e journée de Ligue 2, le flou reste total. Forfait au Kenya en raison d'une tendinite aux adducteurs, le latéral gauche angevin a manqué toute la préparation de son équipe et rien n'indique aujourd'hui qu'il aura rejoué au moment d'aller défier les Lycaons à Bissau. Même interrogation pour Chris Malonga qui vient de signer à Laval, mais qui n'y a pas effectué la préparation estivale. Depuis sa signature, il n'a pas été retenu, tant en Ligue 2 (contre Nancy lundi dernier et ce vendredi soir à Auxerre) qu'en Coupe de la Ligue (mardi à Nîmes). Désiré de longue date par l'entraîneur des Tangos, l'ancien Monégasque sera aligné dès qu'il sera en condition physique. Mais quand ?

Quel état de forme pour Thievy Bifouma ?

Absent face au Kenya, le mailon fort de l'attaque des Diables rouges a repris en retard avec son club et a été écarté de la préparation collective. Et est, de fait, privé des matchs de préparation de son équipe. Malgré des velléités de départ partagées par l'Espanyol Barcelone, Bifouma est encore catalan. Et il est peu probable que son cas soit réglé dans les prochains jours. Sans lui, les Diables rouges ne sont plus aussi « diaboliques », mais quel sera l'impact d'un Bifouma dont le dernier match, officiel ou non, remonte au 23 mai ?



Attention aux Lycaons, formés à l'école portugaise

Car pour ce déplacement à Bissau, il faudra être à 100 % et même plus. Sur la pelouse de l'Estadio 24 de Setembro, les Diables rouges devront récupérer les points perdus à Owando face aux Harambee Stars. Une tâche ardue lorsque l'on regarde la composition du groupe des Lycaons, qui peuvent compter sur plusieurs éléments de qualité (Bocunji Ca du Paris FC, Amido Baldé de Metz et plusieurs joueurs passés par les centres de formations de Porto, Benfica et du Sporting). Et le point pris à Ndola face à la Zambie confirme que le collectif bissau-guinéen est solide.

Les meilleurs Diables rouges le Jour J

Certes, les Diables rouges ont prouvé qu'ils savaient voyager avec 7 points pris sur 9 lors des éliminatoires de la CAN 2015, mais une série d'exploits ne fait pas une généralité. Il faudra vraiment être au top le jour J et fournir une prestation de meilleur standing que face au Kenya. En espérant que les meilleurs joueurs du moment soient présents dans l'avion qui emmènera les Diables rouges à Bissau au lendemain du match amical Congo-Ghana pour l'inauguration du Grand Stade de Kintélé.

Camille Delourme

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Angola, 22^e journée, 1^{re} division
Holgerson Makosso et Julssy Boukama Kaya sont restés sur le banc lors de la victoire du Recreativo Libolo sur la pelouse du Sporting Cabinda (1-0). Le Recreativo de Boukama Kaya est leader, tandis que le Sporting de Makosso est 12^e et ne compte plus que 2 points d'avance sur la zone rouge.

Rodolphe Matondo était titulaire lors de la victoire de l'Academica Liboto face à Sagrada Esperança (1-0). Liboto double ainsi son adversaire du jour et sort de la zone de relégation.

Algérie, 1^{re} journée, 1^{re} division
Lorry Nkolo ne manque pas ses débuts en championnat d'Algérie : après deux tentatives manquées, il trompe le gardien adverse, profitant d'une mauvaise relance de la défense. Il égalise ainsi pour la DRB

Tadjenanet, qui l'emporte finalement 2-1 face à Relizane.

Allemagne, 3^e journée, 3^e division

Sans Francky Sembolo, encore mis à l'écart par son entraîneur, Osna-brück chute à Aachen (0-1).

Estonie, 24^e journée, 1^{re} division

Sans Allan Kimbaloula, Kalju s'incline à Paide (4-5). Un sixième revers qui met le leader sous la menace de Levadia, son dauphin.

République tchèque, matchs avancés de la 4^e journée, 1^{re} division
Remplaçant, Ulrich Kapolongo est entré à la 63^e minute du match Teplice-Viktoria Plzen (2-2). Lors de son apparition sur la pelouse, son équipe, toujours aussi friable défensivement, était menée de deux buts à un par le champion en titre. Franci Litsingi est resté sur le banc

lors du carton du Sparta Prague chez le Mlada Boleslav (2-4).

Suisse, 5^e journée, 2^e division

Igor Nganga a débuté sur le banc lors du revers d'Aarau face à Winterthur (1-2). Entré à la pause, alors que son équipe était menée de deux buts à zéro. Sollicité en début de mercato mais bloqué par son club, le défenseur latéral est au cœur d'un bras de fer entre son staff technique et sa direction. Relégué, Aarau a manqué son début de championnat avec seulement 3 points pris.

Seul Le Mont, privé de Matt Mousilou, fait pire au lendemain de son match nul à Biel-Bienne (3-3).

Suisse, 2^e journée, championnat U21

Laurgence Bazonzela était titulaire lors de la défaite des U21 de Lausanne face au FC Echallens (0-1).

Il s'agit de la deuxième titularisation du défenseur central de 20 ans. Formé à Cannes, le Congolais évoluait au FC Plan-Les-Ouates l'an passé, avec Déo Graças Ikouébé.

Angleterre, 2^e journée, 4^e division

Premier match en Angleterre pour Clevid Dikamona, titularisé en défense centrale lors du revers de Dagenham and Redbridge face à Leyton Orient (1-3).

Ecosse, 2^e journée, 2^e division
Dominique Malonga était titulaire lors de la victoire de Hibernians face à Morton (1-0).

République tchèque, 4^e journée, 1^{re} division

Remplaçant, Donneil Moukanza est entré à la 83^e lors du match nul du Zbrojovka Brno chez le Sigma Olomouc (1-1). Une première apparition de la saison compliquée,

puisque Brno était réduit à 10 depuis la 76^e et venait d'encaisser le but de l'égalisation des locaux. Mais avec ce point pris, Brno est 3^e du classement en attendant le match du Slovan Liberec, demain.

Slovaquie, 5^e journée, 1^{re} division

Yves Pambou-Loembet n'est pas entré lors de la défaite du DAC Dunajská Streda face à l'AS Trenčín (0-2).

Turquie, 1^{re} journée, 1^{re} division

Christopher Samba n'était pas dans le groupe de Trabzonspor, vainqueur de Bursaspor (2-0).

Turquie, 1^{re} journée, 2^e division

Sylver Ganvoula n'était pas retenu dans le groupe d'Elzığspor, qui prend le point du nul chez le Goztepe Izmir (2-2).

C.D.